

SEMAINE DU 3 FÉVRIER 2025

Le Placoteux

VOLUME 47, ÉDITION 05
24 PAGES

Un meilleur réseau
cellulaire au
Kamouraska, p. 4

Pétition déposée à
Saint-Onésime, p. 5

Bras de fer
entre bois et
motoneige

EN PAGE
3



LES SOUFFLEUSES YAMAHA

YAMAHA

YAMAHA YT624

Rabais de 200\$*
Sur ce modèle pour un temps limité

Pour vous en inventaire

* Détails chez

TECH
MINI-MÉCANIQUE

196, ch. Haut de la Rivière, Saint-Pacôme 418 852-2922
www.techminimecanique.com

4093E0325

Spécial
Saint-Valentin

25%
sur tous les bijoux

à prix régulier
jusqu'au 15 février

UN CADEAU
QUI DURE

NOUVEAU
Bagues et boucles
d'oreilles à diamant de
laboratoire à
prix incroyable

Service de réparation sur place
À votre service depuis 65 ans

BIJOUTERIE JEAN

29, av. de Gaspé Ouest, Saint-Jean-Port-Joli
418 598-6382
www.bijouteriejean.com

0165E0525

Venez me rencontrer
chez

KIA Dubé Kia

M. Stéphane Landry, conseiller
418 868-9623

7, Côte Saint Jacques, Rivière-du-Loup
418 860-3542 ♦ 1 888 382-3542

www.dubekia.com

4876H0724

5699H0525

ROYAL LEPAGE
KAMOURASKA-L'ISLET

Agence immobilière
Franchisé indépendant et autonome Royal LePage
vdrapeau@royallepage.ca

Courtier immobilier résidentiel et commercial

Véronique Drapeau 418 894-3375

0008H2324

La puissance d'un groupe

OLIVIER
KAMOURASKA | CHRYSLER

Venez me rencontrer!
Ovide Lévesque, conseiller aux ventes
418 551-2532

255, av. Patry, Saint-Pascal (aut. 20, sortie 465)
418 492-3432 • 1 800 363-3432
olivierkamouraskachrysler.com

0008H2324

PRIX DISTINCTION

Remis à des administrateurs passés et présents de la CCKL qui se sont démarqués.



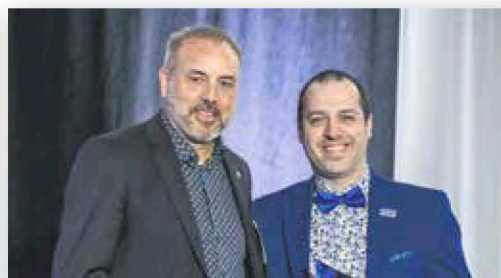
M. Louis Garon (absent sur la photo) – Prix présenté en collaboration avec la MRC de Kamouraska et remis par M. Sylvain Roy, préfet. M. Claude Robitaille a reçu le prix au nom de M. Garon.



M. Gérald Beaulieu - Prix présenté en collaboration avec Extra Formation et remis par M. Steve Gignac.



M. Philippe Carrière - Prix présenté en collaboration avec Promutuel Assurance et remis par M. Sylvain Fauchon.



M. Gabriel Hudon - Prix présenté en collaboration avec Desjardins Entreprises et remis par M. Étienne Martel-Octeau.



M. Claude Robitaille - Prix présenté en collaboration avec Hydro-Québec et remis par Mme Ariane Doucet-Michaud.



BOURSE JEUNE ENTREPRENEUR.E

En partenariat avec :

SADC
+CAE

KAMOURASKA
MONTMAGNY-
L'ISLET

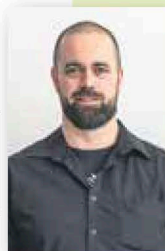
Canada

Développement économique Canada
pour les régions du Québec appuie
financièrement les SADC et les CAE



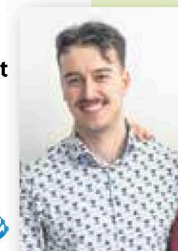
Finalistes et gagnant de la MRC de L'Islet

- Normand Caron, préfet de la MRC de L'Islet et maire de Saint-Jean-Port-Joli
- **Nicolas Coulombe-Côté, Les Piments de Nic, L'Islet - Gagnant**
- Mireille Thibault, directrice générale du CAE Montmagny-L'Islet
- Gabriel Tremblay, Capitaine T, Saint-Jean-Port-Joli
- Michael Dubé, Distribution MBD INC., Sainte-Perpétue
- Nancy Dubé, directrice générale de la CCKL
- Gabriel Hudon, président de la CCKL et de Publicité P.A. Michaud



Finalistes et gagnant de la MRC de Kamouraska

- Sylvain Roy, préfet de la MRC de Kamouraska
- Nancy Dubé, directrice générale de la CCKL
- Pascal-André Bisson, membre du c.a. de la SADC du Kamouraska
- Andréanne Lizotte, Boutique C.A.R.A., La Pocatière
- **Émile Alain, Le Blizzaroïde inc., Saint-Pascal et Rivière-Ouelle – Gagnant**
- Anik Briand, directrice générale de la SADC du Kamouraska
- Stéphanie Pelletier, Resto-Pub le Saint-Pascal, Saint-Pascal
- Gabriel Hudon, président de la CCKL et de Publicité P.A. Michaud





presse@leplacoteux.com

JOSÉ SOUCY

Les préfets de Côte-du-Sud demandent l'ouverture immédiate des sentiers de motoneige

Les préfets des MRC de Montmagny, de L'Islet et de Kamouraska ont conjointement exprimé leur profonde indignation face à l'absence persistante de résolution du conflit entre la Fédération des producteurs de bois de la Côte-du-Sud et le Syndicat des producteurs de bois de la région. Compte tenu des enjeux, Frédéric Jean, Normand Caron et Sylvain Roy demandent un moratoire sur la décision, et l'ouverture immédiate des sentiers de motoneige.

En onze mois, ce conflit a causé neuf semaines de pertes cumulées pour l'industrie touristique et les commerces locaux. « Nous exigeons que les parties concernées reviennent à la table de négociation sans délai, et qu'elles trouvent une entente qui permettra de rétablir rapidement la libre circulation sur les sentiers de motoneige, et de minimiser les dommages économiques déjà causés. Cette impasse, qui perdure depuis trop longtemps, a des conséquences dévastatrices sur nos économies locales et sur la qualité de vie de nos collectivités », mentionne Frédéric Jean, préfet de la MRC de Montmagny.

Plusieurs entreprises locales ont déjà été forcées de fermer leurs portes, faute de clients, en raison de la fermeture partielle de pistes de motoneige stratégiques, comme le sentier 55. C'est notamment le cas de Chalet Villégiature et Pourvoirie

Daaquam, située à Saint-Just-de-Bretenières, et appartenant à l'homme d'affaires Max Vital.

Ce dernier a en effet annoncé le 22 janvier la fermeture prochaine de son établissement. « Après 32 ans de passion et de dévouement, l'entreprise cessera ses activités le 31 mars prochain. Cette décision difficile résulte, entre autres, de la prise en otage des sentiers de motoneige par certains propriétaires de l'Association forestière, pour la deuxième fois en moins d'un an », a-t-il écrit sur sa page Facebook.

Rest'O Rang chez TSP Évasion de Saint-Pamphile a également annoncé la cessation prochaine de ses activités. « Ce conflit, qui oppose deux parties, place injustement nos entreprises et notre population en otage. Nous observons, impuissants, des fermetures d'entreprises qui constituent le poumon économique

de nos communautés. C'est aussi l'ensemble de la population qui voit son accès à des services essentiels fragilisé », ajoute Normand Caron, préfet de la MRC de L'Islet.

La Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Montmagny (CCIM) exprimait récemment son profond mécontentement face à la fermeture partielle du sentier 55 en provenance de la Beauce. « Cette fermeture a de graves répercussions sur l'économie locale, notamment pour les membres situés au sud de la MRC, qui dépendaient à 70 % des clients provenant de ce sentier », a dit Alexandra Lemieux, présidente de l'organisme.

Les préfets rappellent que malgré leur appel initial à une négociation rapide et à une résolution immédiate du conflit, aucune avancée significative n'a été réalisée. « Nous demandons à messieurs Pierre Lemieux et Raynald Nadeau de se réunir d'urgence pour négocier, afin de résoudre ce conflit et stopper l'hémorragie des fermetures d'entreprises. Le temps presse. Il est temps d'agir dans l'intérêt supérieur des communautés et des entrepreneurs touchés, qui ne peuvent plus continuer de subir les contrecoups de cette mésentente. »

Max Vital en rajoute en déplorant l'attitude des présidents des deux organismes concernés, et en demandant leur

démission. « Raynald Nadeau, président de l'APBPA, a démontré un grave manque de clairvoyance et de leadership, puisque sa gestion de cette situation a non seulement nui aux commerçants locaux, mais aussi nui à sa cause en faisant réaliser aux citoyens avisés les graves conséquences pour les commerces locaux essentiels pour notre région. Quant à Pierre Lemieux, président du SPBCS, ses manœuvres douteuses, et son refus d'écouter et de prendre en compte une partie significative de ses membres exacerbent les tensions, et créent un climat de stress injustifié pour beaucoup. »

« Nous avons affaire ici à une situation injustifiée et difficile à accepter pour nos entreprises locales. Nos entreprises de services ont eu assez, dans les dernières années, d'épines dans les pieds : la COVID, l'augmentation des salaires, la pénurie de main-d'œuvre, la hausse des taux d'intérêt, et j'en passe. Si, en plus de tout cela, on doit leur demander d'accepter qu'une importante partie de leur clientèle soit bloquée de leur accès, pour un conflit qui ne les touche pas, la CCIM ne peut accepter cela. Nos membres non plus, d'ailleurs », plaide Mme Lemieux.

Même s'il y a une offre sur la table de l'Association des propriétaires de boisés privés des Appalaches, il ne serait pas encore question de débloquer les sentiers.

FÉDÉRATION ET SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS : Conflit sur fond de mise en marché

Le conflit actuel entre la Fédération des producteurs de bois de la Côte-du-Sud et le Syndicat des producteurs de bois découle principalement de la création, en juillet 2024, d'une agence de vente exclusive pour le bois de sciage et de déroulage en Côte-du-Sud.

JOSÉ SOUCY

Cette initiative, approuvée par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, a été mise en place par le Syndicat des producteurs de bois de la Côte-du-Sud. Elle vise à centraliser la mise en marché de ces types de bois, afin d'assurer une meilleure régulation des prix et une distribution équitable des ressources.

Cependant, cette centralisation a suscité des tensions avec d'autres associations de producteurs forestiers de la région, notamment l'Association des propriétaires de boisés privés des Appalaches (APBPA). Ces associations estiment que l'exclusivité accordée au Syndicat crée une concurrence déloyale, et limite leur capacité à commercialiser leur bois de manière indépendante. En signe de protestation, certains propriétaires forestiers ont révoqué les droits de passage accordés aux clubs de motoneige sur leurs terres, ce qui perturbe actuellement la saison de motoneige en Côte-du-Sud.

Les solutions

Les représentants de l'APBPA et de divers groupements forestiers ont présenté le 28 janvier à Montmagny un modèle de convention d'achat visant à moderniser la mise en marché du bois en Côte-du-Sud. Cette proposition viserait à éviter un litige majeur lié à la décision de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ), qui accordera dès le 1^{er} février un monopole de mise en marché au Syndicat des producteurs de bois de la Côte-du-Sud.

Les initiateurs de cette convention espèrent qu'elle pourra rallier tous les acteurs du secteur, y compris le Syndicat, en s'inspirant du modèle en vigueur au Bas-Saint-Laurent, qui maintient une mise en marché volontaire et assure une flexibilité aux propriétaires forestiers.

Selon les promoteurs de la convention, cette approche permettrait aux propriétaires de maximiser leurs revenus en

conservant la liberté de choisir leurs acheteurs, transporteurs et conditions de livraison.

« Notre solution s'inspire de l'entente homologuée sur le territoire du Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent, et permet de maintenir notre modèle de mise en marché volontaire, qui garantit aux propriétaires une souplesse et un revenu maximal pour leur bois », a fait valoir le président du Groupement forestier Montmagny-L'Islet, Hugo Matte.

Raynald Nadeau, président de l'APBPA, souligne que cela éviterait les pertes financières liées au calendrier rigide de 30 jours imposé par le syndicat, garantissant ainsi un prix optimal pour la qualité du bois livré rapidement aux moulins. Il insiste sur le fait que cette solution permettrait également d'éviter des investissements inutiles dans un système informatique coûteux, les industriels étant déjà bien organisés pour effectuer cette gestion.

Cette proposition a également reçu le soutien d'associations provinciales, qui y voient un modèle applicable à d'autres régions du Québec. « Je salue le travail des propriétaires de la Côte-du-Sud qui

en sont venus à une solution permettant de moderniser concrètement la mise en marché des bois. Il n'y a pas de doute dans mon esprit que cette solution pourra être une source d'inspiration dans d'autres régions, notamment dans le sud du Québec, où la décision de la Régie met aussi en péril le modèle d'affaires des groupements forestiers », a déclaré le président de Groupements forestiers Québec, Régnald Bernier.

Couverture cellulaire : Mathieu Rivest annonce trois nouveaux sites au Kamouraska

Rien n'était prévu pour le Kamouraska dans la deuxième phase de construction de sites cellulaires visant à améliorer la couverture au Québec. Pourtant, 18 nouveaux sites sur la centaine annoncés ont récemment été ajoutés. Le député de Côte-du-Sud Mathieu Rivest a profité de cette occasion pour obtenir trois sites supplémentaires pour la Côte-du-Sud, mais cette fois-ci au Kamouraska. L'annonce a eu lieu le lundi 27 janvier à Mont-Carmel.

JOSÉ SOUCY

« Je suis très fier d'avoir annoncé la construction de trois nouveaux sites cellulaires au Kamouraska. Les citoyens de Saint-Alexandre-de-Kamouraska, de Mont-Carmel, de Saint-Denis-De La Bouteillerie, ainsi que des régions périphériques pourront bénéficier d'une meilleure connectivité. Cet ajout permettra une amélioration de leur qualité de vie, tant sur le plan de la sécurité que de la vitalité économique. Nous continuerons notre travail sur

le déploiement de la connectivité partout sur le territoire de la Côte-du-Sud », déclare Mathieu Rivest, député de Côte-du-Sud.

Ces trois sites s'ajoutent ainsi aux sept déjà annoncés au mois de novembre dernier pour l'ouest du comté, en l'occurrence Saint-Marcel, Saint-Damase-de-L'Islet, Sainte-Félicité, Sainte-Perpétue, Saint-Omer, Saint-Cyrille-de-Lessard, et Sainte-Apolline-de-Patton.

Un grand pas

Bien que l'ajout de trois tours cellulaires n'entraîne pas la couverture de l'entièreté du territoire de la MRC de Kamouraska, le maire de Mont-Carmel Pierre Saillant, qui avait fait de ce dossier son principal cheval de bataille, s'est fortement réjoui de cette avancée. « Il n'y a peut-être pas encore d'annonce pour le secteur du lac de l'Est, mais ces trois tours sont très importantes pour nos citoyens. Il faut rappeler que cela fait cinq ans que nous travaillons sur ce dossier », commente-t-il.

Pour le préfet de la MRC de Kamouraska, Sylvain Roy, il s'agit d'un pas dans la bonne direction. « Nous sommes très contents, même si l'annonce de ce matin ne couvrira pas l'ensemble du territoire. Il faut toutefois dire que c'est un début, dans une phase qui était déjà fermée. En théorie, nous n'avions pas accès à cette phase-là. Au moins, on fait partie de l'équation, et les tours seront installées dans des secteurs où la couverture cellulaire était encore plus problématique, même si tout le Kamouraska éprouve des problèmes à ce niveau », explique-t-il.

Questionné également sur le travail du député Rivest dans ce dossier névralgique pour le Kamouraska, Sylvain Roy n'avait que des félicitations à lui adresser, en se gardant néanmoins une certaine réserve pour la suite des événements. « Dans ce dossier-là, oui absolument! Mais, je vais être totalement content quand je vais savoir que tout le Kamouraska a le nombre d'antennes dont il a besoin », dit-il, avant d'ajouter en boutade : « C'est un début, mais on va garder la température de l'eau assez chaude quand même ».

L'adjoint parlementaire du ministre des Finances et responsable du volet

Internet haute vitesse et projets spéciaux de connectivité, le député d'Orford Gilles Bélanger, présent pour l'occasion, a souligné l'importance d'une telle annonce pour le secteur. « Les régions qui bénéficieront de ces nouvelles infrastructures, dont le Kamouraska, verront rapidement la différence. Là où leurs citoyens pouvaient se sentir isolés, nous améliorons les communications quotidiennes. Autant pour les loisirs que pour le travail, cette couverture cellulaire étendue facilitera la vie de celles et de ceux qui se trouvent dans les endroits concernés. Les services touristiques offerts au Kamouraska n'en seront, eux aussi, que de meilleure qualité. Un plus pour l'économie régionale! Nous continuons la réalisation de notre engagement », précise-t-il.

Ces constructions surviennent dans la phase 2 des travaux d'amélioration de la couverture cellulaire, prévue dans le cadre du budget 2024-2025 et annoncée le 13 mars dernier. Le projet représente une enveloppe de 170 M\$, en plus des 16,4 M\$ annoncés lors de la mise à jour économique du 21 novembre 2024. Ce minimum de 118 nouveaux chantiers de construction de sites cellulaires s'ajoute aux 84 emplacements prévus dans la phase 1, dont la construction est déjà bien entamée.

« L'entreprise Bell est fière de collaborer avec le gouvernement du Québec pour offrir une meilleure connectivité aux habitants et aux visiteurs de la région du Kamouraska. Grâce à ces trois nouveaux sites cellulaires, les collectivités de Mont-Carmel, de Saint-Alexandre-de-Kamouraska et de Saint-Denis-De La Bouteillerie bénéficieront de la rapidité et de la fiabilité des réseaux 5G et LTE de Bell », conclut Charles Gosselin, directeur des affaires gouvernementales chez Bell.

VOTRE COUP DE CŒUR de la semaine

Une activité de Noël réussie pour les aînés de la région

Le 14 décembre, l'Âge d'or de Saint-Pascal et Domrémy ont invité le Père, la mère Noël et leurs lutins à rencontrer plus de 200 aînés de la région à la salle Kamouraska. Ce fut une belle occasion de réjouissance et de plaisir pour ceux-ci, qui ont renoué avec leur cœur d'enfant.

« Merci aux participants, et également aux commanditaires. Sans leur apport, l'activité n'aurait probablement pas eu lieu », ont déclaré les organisateurs.

Les clubs de l'Âge d'or au Québec proposent une grande variété d'activités, du yoga à la danse en ligne, et des voyages organisés aux jeux de cartes. Ils contribuent à briser l'isolement des aînés, et à les maintenir actifs au sein de leur communauté.

Photo : L'Âge d'or de Saint-Pascal et Domrémy



Louis Georges Simard, maire de Rivière-Ouelle, Gilles Bélanger, Nicole Généreux, mairesse de Saint-Denis-De La Bouteillerie, Mathieu Rivest, Pierre Saillant, Charles Gosselin, Anita Ouellet Castonguay, mairesse de Saint-Alexandre-de-Kamouraska, et Sylvain Roy. Photo : José Soucy

Le Placoteux
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

409, rue Taché,
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
418 492-2706
Télec. : 418 492-9706

www.leplacoteux.com

PRIMAIRE DU QUÉBEC
Canada

RS MÉDIA SELECT



Impression QUÉBECOR

Distribution Postes Canada

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Louis Turbide (poste 105)
direction@leplacoteux.com

ADMINISTRATION
Marlyse Sambou (poste 102)
administration@leplacoteux.com

RÉCEPTION / PETITES ANNONCES
Marlyse Sambou (poste 101)
petitesannonces@leplacoteux.com

RÉDACTION
journaliste@leplacoteux.com

Marc Larouche (poste 103)
Rédacteur en chef

José Soucy (poste 104)
Journaliste et webmestre

RÉVISEURE
Éliane Vincent

VENTES
Hélaine Pettigrew (poste 108)
helaine@leplacoteux.com

Édith Lévesque (poste 109)
edith@leplacoteux.com

PRODUCTION
Marjorie Ouellet (poste 111)
Coordonnatrice
production@leplacoteux.com

Manon Brousseau (poste 106)
montage@leplacoteux.com

CARICATURISTE : Métyvié

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Jean-Pierre Tirman, président
Gabriel Landry, vice-président
Marjorie Ouellet, secrétaire
Philippe Paradis, administrateur

Édition Kamouraska-L'Islet 19 601 copies

Notre responsabilité pour une erreur ou omission ne peut excéder le montant déboursé par l'annonce. Nous ne pouvons garantir l'exactitude des couleurs imprimées. Toute reproduction intégrale ou partielle du contenu de ce journal est interdite sans l'autorisation de l'éditeur. ISSN 0708-207X. Dépôt légal : 1 trimestre 1979.

Société canadienne des postes envois de publications canadiennes, contrat de vente #0187755.

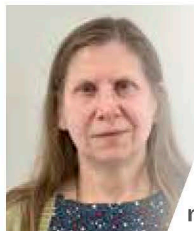
ABONNEMENT : Pour l'extérieur : 99\$/année, 55\$/6 mois, TPS et TVQ incluses.



Fait de plus de 50% de papier recyclé. Merci de recycler ce journal.

SAINT-ONÉSIME

Une pétition de 313 signatures contre le regroupement



redaction@leplacoteux.com

ÉLIANE VINCENT

Le 27 janvier, les trois municipalités membres du projet de regroupement municipal — La Pocatière, Sainte-Anne-de-la-Pocatière et Saint-Onésime — tenaient une assemblée extraordinaire pour adopter le projet de règlement de leur demande commune de regroupement. Un rapport incomplet a forcé le report de l'adoption prévue, mais Saint-Onésime a tout de même connu une soirée mouvementée après qu'une pétition signée par 313 citoyens ait été déposée.

Dès l'ouverture de la séance, la mairesse Cathy Fontaine a accueilli la requête de Denis Miville et Denis Lizotte, qui souhaitaient déposer une pétition demandant la tenue d'un référendum sur le thème du regroupement municipal, avant toute prise de décision. Selon le libellé de la pétition, le fait que l'enjeu du regroupement n'a été abordé par aucun candidat lors de l'élection de 2021, et que le projet affectera durablement la vie des citoyens « et leur sentiment d'appartenance », impose la tenue d'une consultation référendaire « au nom de la démocratie ».

La mairesse a pris acte du dépôt de la pétition, et la rencontre s'est poursuivie. L'adoption du projet de règlement a cependant dû être reportée. En effet, la loi stipule que la demande de regroupement doit être accompagnée d'une description technique du territoire approuvée par l'arpenteur général du Québec. Or, au moment de tenir le vote, ce document n'avait toujours pas été fourni aux trois municipalités membres du projet. L'adoption a donc été repoussée, et il a été convenu de verser le projet de règlement sur le site de la Municipalité, pour que les citoyens puissent le consulter.

Longue période de questions

Plus de cinquante personnes assistaient à la rencontre, et le dépôt de la pétition a été âprement discuté, même si le ton est resté courtois. Messieurs Miville et Lizotte ont longuement décrit les calculs

et les recherches qu'ils avaient effectués, et ont mis en doute les conclusions de l'étude comptable quant aux bénéfices financiers que Saint-Onésime pourrait retirer de la fusion.

La mairesse Fontaine a insisté sur l'intégrité du comptable agréé qui a colligé les données et évalué les retombées administratives et financières du projet. Ceci n'a pas convaincu les opposants au projet, qui étaient nettement majoritaires dans l'assistance.

De nombreux commentaires ont porté sur la perte du sentiment d'appartenance des citoyens face à une nouvelle ville. Même si Mme Fontaine a souligné que compte tenu de la situation financière précaire de la Municipalité, « le sentiment d'appartenance ne paiera pas les factures », le sentiment d'être dépossédé de leur réalité historique a fait consensus dans l'assemblée, occultant même les avantages financiers escomptés.

Les coûts liés à la tenue d'un référendum ont ensuite été invoqués par le conseil pour expliquer sa réticence. Un tel exercice est évalué entre 10 000 \$ et 15 000 \$, un montant considérable pour cette municipalité de 522 habitants. Les tenants de cette option ont rétorqué qu'une vingtaine de dollars par citoyen était un montant raisonnable pour un exercice démocratique qu'ils jugent essentiel.

Précisions du représentant du MAMH

Une fois la séance levée, conformément aux règles qui régissent sa participation à de telles rencontres, Denis Côté, représentant du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, a pris la relève du conseil pour éclaircir certains points. Il s'est présenté comme « votre meilleur allié dans ce dossier, puisque c'est moi qui porterai vos commentaires à la ministre ».

Il a entre autres souligné que Saint-Onésime sortait gagnant du processus dans presque tous les secteurs étudiés : répartition de la dette, salaires et représentativité des élus, gestion administrative, taux de taxation, octroi de subventions, maintien des services de proximité. La seule perte encourue serait la perte d'accès de Saint-Onésime au réseau Biblio, qui octroie 55 000 \$ par année pour l'achat de livres aux petites municipalités.

M. Côté a ensuite répondu à certaines préoccupations des citoyens, notamment sur les salaires des élus, et sur le délai autorisé pour contester le regroupement auprès de la ministre Andrée Laforest. Ce délai est de 30 jours suivant la publication d'un avis public confirmant l'adoption du projet de règlement par la ville la plus

populeuse du projet — en l'occurrence La Pocatière.

Ce fut l'occasion de répéter que la décision ultime sur le regroupement sera prise par la ministre Laforest. M. Côté a donc conseillé aux citoyens de faire parvenir leur pétition au ministère, arguant que la décision finale appartient à celle-ci.

Décision reportée

À la fin de la rencontre, Cathy Fontaine a rappelé que les documents manquants pour l'adoption du projet étaient attendus pour la fin de la semaine du 27 janvier. S'ils sont acheminés à temps, le projet de règlement pourrait être adopté à la séance du conseil du 3 février. Sinon, une autre séance extraordinaire sera planifiée au moment opportun.

Les conseillers sont restés sur place pour discuter en plénière de la suite à donner à la pétition. « Un référendum n'est pas contraignant pour nous aux yeux de la loi, a affirmé Mme Fontaine. C'est pourquoi la pétition aurait beaucoup plus de poids auprès de la ministre, qui pourrait décider de tenir un référendum, aux frais du gouvernement provincial. Ce serait plus payant pour les citoyens de Saint-Onésime de la déposer directement à la ministre. »

Resto Hub le Saint-Pascal

Saint-Pascal Février 2025

SUPER BOWL

Boîte Super Bowl Pour 2 personnes 52\$

6 bâtonnets de fromage, 6 munchers, 6 ailes de poulet, 4 filets de poulet, 4 mini pogo, 4 croquettes de macaroni au fromage

Boîte Super Bowl Pour 4 personnes 92\$

12 bâtonnets de fromage, 12 munchers, 12 ailes de poulet, 8 filets de poulet, 8 mini pogo, 8 croquettes de macaroni au fromage

Dimanche 9 février 2025
Disponible en commande pour apporter

SAINT-VALENTIN

Entrées

Toast aux pêches, burrata et prosciutto 10\$

Tataki de thon, sauce à la mangue et cari 12\$

Plats principaux

Ciabatta à la ratatouille, poitrine de poulet grillé et frites de patates douces 23\$

Saumon Wellington, carottes rôties à l'érable et à la ricotta fouettée 30\$

Raviolis au homard et sa sauce citronnée - Partenariat avec la Pasta Shop Stoneham 12\$

Contre-filet de boeuf, gratin de chou-fleur mascarpone et lardons, avec enfilade de pétoncles et de crevettes 14\$

Dessert

Fondue au chocolat et petits fruits (à partager) 4\$

Du 14 au 16 février 2025
À partir de 16h

RESTO PUBLI SAINT PASCAL

Février 2025

535 Bd Hébert, Saint-Pascal, QC G0L 3Y0, Canada

Appeler dès maintenant pour réserver votre plat ou votre place!

+1 418-492-5535

Comment réduire vos impôts?
 Comment planifier votre succession?
 Comment réaliser vos projets (voyages, retraite aisée)?
 Comment investir et profiter au maximum des lois fiscales?
La réponse à vos questions :
Une bonne planification financière



Marie Turmel
 B. SC., Actuariat, A.V.A.
 Planificateur financier
 Conseillère en sécurité financière

SFL
 Gestion de patrimoine

Partenaire de Desjardins

**SERVICES FINANCIERS
 MARIE TURMEL INC.**

Cabinet de services financiers
 105, 1^{re} rue Poiré, La Pocatière
 Téléphone : 418 856-1144
 Télécopieur : 418 856-6302
 Courriel : marie.turmel@sfl.ca

4044E0525

634BH0524

Umano Medical bat un record de générosité au profit de Centraide

En 2024, l'équipe d'Umano Medical s'est illustrée en récoltant la somme de 38 648 \$ pour Centraide Québec et Chaudière-Appalaches, établissant ainsi un nouveau record pour l'entreprise qui a son siège social à L'Islet.

JOSÉ SOUCY

Ce succès témoigne de l'engagement et de la solidarité des employés, qui ont uni leurs efforts pour soutenir la cause. Grâce à ce don, de nombreux projets verront le jour, renforçant ainsi le tissu social de la communauté. En 2024, Centraide Québec et Chaudière-Appalaches a investi 1 050 000 \$ dans 16 projets communautaires.

Le rôle de Centraide

Centraide joue un rôle essentiel dans le soutien aux communautés, grâce à des programmes adaptés aux besoins des citoyens. Le fonds Réussite jeunesse, par exemple, accompagne les jeunes dans leur parcours scolaire et professionnel en leur offrant les outils nécessaires pour surmonter des obstacles sociaux ou économiques. Cette initiative favorise leur autonomie et leur intégration dans la société, ouvrant ainsi la voie à un avenir prometteur.

D'autres programmes, comme Centraide Opération septembre, visent à réduire les inégalités dès le début de

l'année scolaire en aidant des centaines de familles à couvrir les frais liés à la rentrée. Cette aide permet aux enfants de commencer l'année sur un pied d'égalité avec leurs pairs. De plus, les banques alimentaires communautaires, financées par Centraide, répondent à l'urgence de l'insécurité alimentaire en distribuant des repas et des denrées à ceux qui en ont le plus besoin, un soutien vital dans plusieurs régions.

Centraide ne se limite pas à ces initiatives. Les services d'accompagnement pour les aînés brisent l'isolement des personnes âgées, les aidant à rester actives et connectées à leur communauté. Par ailleurs, les maisons d'hébergement offrent un refuge sécuritaire aux femmes et aux familles victimes de violence conjugale, leur permettant de se reconstruire dans un environnement stable et bienveillant. Ces programmes, soutenus par la générosité de donateurs comme Umano Medical, ont un impact tangible sur la qualité de vie des plus vulnérables.

Des citoyens partagés à Saint-Onésime

La rencontre du 27 janvier a donné l'occasion aux citoyens de s'exprimer sur le projet de regroupement. Si les voix contre ont été plus nombreuses à se faire entendre, quelques citoyens ont tout de même manifesté leur adhésion au projet. *Le Placoteux* a recueilli trois témoignages.

ÉLIANE VINCENT

Denis Miville a été conseiller municipal à Saint-Onésime de 2017 à 2021, et est d'avis que les finances de la Municipalité sont saines, malgré la hausse généralisée des coûts de fonctionnement. Il aimerait qu'on se concentre sur les échanges de services intermunicipaux. « On peut se regrouper pour acheter en gros et faire des économies d'échelle, et je métonne que le conseil ne se penche pas là-dessus. »

Avec Denis Lizotte, Denis Miville a rédigé la pétition qui a été déposée lundi soir. Ils ont aussi fait les démarches pour obtenir les signatures des citoyens. Selon M. Miville, le document comporte 70 % de voix contre le regroupement.

Si le conseil municipal ne donne pas suite à la pétition, M. Miville évaluera la possibilité de suivre l'avis de Denis Côté, le représentant du MAMH, de la déposer directement à la ministre Laforest. « Il n'y a pas seulement l'argent qu'on va sauver qui compte; il y a aussi l'appartenance, il y a l'indépendance », conclut-il.

Denis Lizotte

Denis Lizotte est le partenaire de Denis Miville depuis le début. Lui aussi a été conseiller municipal, et selon lui, jamais la question d'un regroupement n'a été discutée par l'équipe municipale à cette époque. Il allègue une bonne situation financière pour affirmer que le regroupement n'est pas nécessaire. « Saint-Onésime a toujours donné des services aux citoyens, et on n'a presque pas de dette », insiste-t-il.

M. Lizotte déplore que la décision du regroupement n'ait pas été un enjeu lors



de la dernière élection. « Ce n'était pas dans leur programme électoral », dit l'ancien conseiller. Lui aussi craint de perdre le sentiment d'appartenance qui le lie à sa municipalité dans le cas d'un regroupement. « Malheureusement, on ne se sent pas écouté », déplore Denis Lizotte.

Marcel Lemieux

Conseiller, maire suppléant, Marcel Lemieux lui aussi connaît bien les réalités de la politique municipale. Avec l'élection qui aura lieu en 2025, il estime qu'il serait beaucoup trop coûteux de tenir un référendum la même année. « Notre municipalité sera probablement déficitaire à la fin de l'année, elle ne peut pas se permettre cette double dépense », affirme-t-il.

M. Lemieux rappelle qu'historiquement, les territoires de La Pocatière, de Sainte-Anne et de Saint-Onésime ont toujours eu des échanges commerciaux et sociaux. « Rien n'a changé, mon grand-père vendait du bois au Collège, et ça continue aujourd'hui. Le regroupement, je vois ça comme un projet commun. Nous serons plus forts au moment de s'asseoir à la table de la MRC, aux côtés des municipalités plus grosses.

DÉPART DU DR FRANÇOIS GAGNON

Le Dr François Gagnon quittera la région au cours de l'été 2025 afin de vivre d'autres projets professionnels et cessera sa pratique à la Clinique médicale de Saint-Denis-De La Bouteillerie. **La Clinique de Saint-Denis fermera donc ses portes le 20 juin 2025.**

Si vous êtes un patient de Dr Gagnon, vous devez vous inscrire sur la liste d'attente du Guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF) à compter du 1^{er} février 2025 afin qu'un nouveau médecin de famille puisse vous être attribué.

Deux options s'offrent à vous pour vous inscrire :

- 1) Par internet, via le site web **GAMF.gouv.qc.ca** (cliquez ensuite sur « **Senregistrer sur la liste d'attente du Guichet d'accès à un médecin de famille** »), ou
- 2) Par téléphone au 418 856-7000 poste 5.

Pour toute question ou pour obtenir de l'aide pour votre inscription, vous pouvez communiquer directement avec la Clinique de Saint-Denis par téléphone au 581 801-4100.



Co-éco

CHRONIQUE Les temps changent

... PAS QUE LE CLIMAT !

3681E0525

Nouveauté pour gérer vos médicaments de façon sécuritaire

Selon Santé Canada, les médicaments périmés perdent leur efficacité, et certains peuvent être dangereux pour la santé. Les médicaments non identifiés ou oubliés dans les armoires risquent d'être mal utilisés ou consommés par erreur. C'est pourquoi il est recommandé d'effectuer le ménage de votre armoire à pharmacie une fois par année.

Mais qu'est-ce qu'on fait avec ces restants de médicaments?

Bonne nouvelle! Au Québec, il y a maintenant un programme officiel et gratuit de récupération pour l'élimination sécuritaire des médicaments périmés, on vous explique comment ça fonctionne!

Pourquoi est-ce primordial de bien gérer ses médicaments?

Les produits pharmaceutiques sont dangereux pour la santé humaine et pour l'environnement s'ils sont jetés dans la toilette, dans l'évier ou à la poubelle. Selon plusieurs études, en se retrouvant dans les cours d'eau, ces produits peuvent entraîner des conséquences graves, comme la perturbation du système reproducteur chez certains poissons, ou la résistance de certaines bactéries aux antibiotiques.

Comment bien gérer ses médicaments en trois étapes faciles

1. À la maison, déterminez quels médicaments sont non utilisés ou périmés. Vérifiez auprès de votre professionnel de la santé en cas de doute.
2. Videz tous les comprimés dans un sac transparent. Les pots vides peuvent être nettoyés puis réutilisés à la maison, ou déposés au bac bleu. Note : les liquides et les crèmes doivent être laissés dans leur contenant d'origine. N'oubliez pas de retirer toute information personnelle.

3. Apportez ces comprimés, liquides et crèmes à la pharmacie près de chez vous.

Psst! La nouveauté s'applique aussi aux objets médicaux piquants, coupants ou tranchants. Si ça vous concerne, parlez-en à votre pharmacie.

Une approche de responsabilité élargie du producteur (REP)

Une REP est un principe selon lequel les entreprises mettant sur le marché des produits ont l'obligation de les récupérer, et de les gérer sécuritairement en fin de vie. Depuis juin 2024, le Québec fait partie des provinces où l'Association pour la récupération de produits santé (ARPS) assure gratuitement cette gestion pour les médicaments, selon ce principe.

Une liste de produits visés qui ne finit plus de s'allonger!

Au Québec, il y a plusieurs produits visés par une REP, on n'a qu'à penser aux piles, à la peinture, ou aux appareils électroniques et de réfrigération. Plus récemment, les contenants, emballages et imprimés se sont aussi ajoutés à la liste, et on annonce déjà que d'autres produits suivront!

Pour connaître tous les produits visés, et trouver des points de dépôt près de chez vous, consultez le site web ou la ligne-info de Co-éco.

1 888 856-5552, option 1 | co-eco.org/rep/ | info@co-eco.org | facebook.com/coecobs

La chronique *Les temps changent... pas que le climat!* est réalisée par Co-éco, en partenariat avec les MRC de Kamouraska, de Rivière-du-Loup et les Basques.

Les dossiers de l'heure

Plusieurs dossiers ont retenu mon attention localement, mais également nationalement, voire même internationalement. Commençons par chez nous.

JOSÉ SOUCY

Un bon coup de Mathieu Rivest

Le député caquiste de Côte-du-Sud Mathieu Rivest n'a présentement pas le vent dans les voiles dans les sondages. Selon Québec 125, le Parti Québécois récolte 32 % dans la circonscription, alors que lui n'obtient que 26 %. Certaines mauvaises langues l'accusent même d'être davantage un « gars de 5 à 7 » qu'un député qui fait la différence pour la région. Eh! oui, je sais, il y a encore le dossier de la piscine du Cégep de La Pocatière qui n'est pas réglé...

Pourtant, récemment, Mathieu Rivest a réussi à tirer son épingle du jeu en obtenant trois sites de construction de tours cellulaires pour le Kamouraska dès la phase 2 du projet en cours, alors que la région devait plutôt être desservie dans une troisième phase. En somme, sur 18 sites supplémentaires pour la centaine préalablement annoncée, M. Rivest est allé en chercher le sixième, ce qui est plus qu'honorable. Il faut aussi rappeler que le député caquiste a annoncé au mois de novembre dernier sept autres sites pour les MRC de L'Islet et Montmagny.

Évidemment, Mathieu Rivest à son style à lui, et ne peut plaire à tous. Cependant, il serait bon de se rappeler que c'est sous sa députation que la circonscription de Côte-du-Sud a obtenu le plus grand montant jamais annoncé par Québec, soit 54,5 M\$ pour le projet de Complexe culturel et sportif de Montmagny.

Même s'il va être difficile pour lui de se faire réélire, en raison de plusieurs facteurs qui sont pour la plupart hors de son contrôle, peut-on au moins reconnaître ses réussites?

La crise des sentiers de motoneige

Le conflit actuel entre la Fédération des producteurs de bois de la Côte-du-Sud et le Syndicat des producteurs de bois a poussé certains propriétaires forestiers à révoquer les droits de passage accordés aux clubs

de motoneige sur leurs terres, ce qui fait présentement très mal à l'économie de la Côte-du-Sud.

Récemment, les entreprises Rest'O Rang chez TSP Évasion de Saint-Pamphile, et Chalet Villégiature et Pourvoirie Daaquam de Saint-Just-de-Bretenières ont annoncé qu'elles cesseraient prochainement leurs activités en raison du manque de clients.

Les préfets de la Côte-du-Sud, Frédéric Jean, Normand Caron et Sylvain Roy ont quant à eux exprimé leur profonde indignation face à l'absence de résolution du conflit. Compte tenu des enjeux, ceux-ci ont demandé l'ouverture immédiate des sentiers de motoneige, et force est de constater qu'ils ont totalement raison.

La Chambre de commerces et d'industrie de la MRC de Montmagny a elle aussi demandé la réouverture immédiate des sentiers, en affirmant qu'on n'avait nullement besoin d'une telle situation compte tenu des nombreux aléas économiques des dernières années — COVID, augmentation des salaires, pénurie de main-d'œuvre, hausse des taux d'intérêt, hausse des taxes, etc.

Imaginez-vous, si Donald Trump impose finalement ses tarifs au Canada? Est-il utile et constructif de se battre entre nous présentement?

L'absence de leadership

Si les menaces d'imposition de tarifs et d'annexion du Canada peuvent peut-être provoquer une bonne chose au pays, c'est bien le réveil du leadership, qui visiblement est devenu une denrée rare en terres canadienne et québécoise. Non seulement celui qui dirige actuellement le Canada n'a plus la légitimité de gouverner, mais tout semble indiquer qu'on va couronner Mark Carney, un banquier mondialiste partisan du *Grand Reset*, et qui est dans la même pensée politique de Justin Trudeau.

En somme, l'ex-banquier dirigerait le Canada sans être élu, et pourrait même se rendre à la fin 2025. En effet, le chef du NPD Jagmeet Singh a laissé entendre qu'il pourrait trouver un compromis avec les libéraux pour un plan d'aide aux travailleurs, advenant que l'administration Trump mette en place des tarifs sur les importations canadiennes. Plus précisément, il ne ferait pas nécessairement tomber le gouvernement libéral à la première occasion, comme allégué auparavant.

Imaginez, au moment où le Canada vit une de ses pires crises politiques, et où son existence même est en jeu, le pays est dirigé par une personne plus qu'impopulaire, avec un possible successeur qui ne sera pas élu démocratiquement. Pendant ce temps, la classe politique canadienne et québécoise est en panique, et court dans tous les sens comme une poule sans tête. Actuellement, tous les premiers ministres des provinces tirent la couverture de leur bord, sans avoir un message fort et clair porté par un capitaine Canada digne de ce nom.

Pour le chef conservateur Pierre Poilievre, force est de constater que la situation est plus difficile. Affronter Donald Trump demeure un plus grand défi que de se mesurer à Justin Trudeau. Surtout, quand

le pouvoir vous échappe en raison des tracasseries de l'Opposition, au moment où votre parti règne dans les sondages. Oui, le Canada est en crise!

Par ailleurs, qu'est-il arrivé à notre classe politique pour qu'on soit obligé de ressortir Jean Charest et Jean Chrétien pour faire face aux vellétés Donald Trump? Non que je les dénigre, au contraire, mais il me semble que la relève en la matière n'est pas très impressionnante. Par ailleurs, n'est-il pas dangereux de s'embarquer dans une guerre commerciale avec les États-Unis? Allons-nous créer davantage de problèmes en agissant de la sorte? De grâce, gardons notre calme!

Oui, la civilisation occidentale est malmenée. Mais dans chaque crise, il y a des occasions favorables. Et si les occasions sont saisies, l'avenir peut nous sourire à nouveau. Encore faut-il un certain leadership pour y parvenir. Là demeure l'enjeu!

Qui seront nos héros? N'est-il pas vrai que les véritables leaders se révèlent habituellement en période difficile, face à l'épreuve? « N'importe qui peut tenir le gouvernail lorsque la mer est calme », affirmait jadis Publilius Syrus, écrivain et poète latin du 1^{er} siècle avant Jésus-Christ.

Nos professionnels

IMPÔTS
Pour un travail de qualité
Centre Traitement Impôts
(Impôts des particuliers)
581 676-1040

« La joie de vous servir »
Jean-Marie Rossignol
Conseiller en sécurité financière
418 492-3255
Assurance-vie
Protection en cas d'invalidité
Régimes collectifs
Rentes, REER

C'EST VENDU (21)
Ce fut un plaisir d'accompagner ces clients dans la réalisation de leur projet!
À quand votre tour?

CENTURY 21
Nord-Sud
COURTIER IMMOBILIER
Pour un SERVICE en OR!
Plus de 20 ans d'expertise.
Vous voulez VENDRE ou ACHETER?
Contactez-moi!
FRANCE ROY 418 603-2121
901, 4^e avenue Painchaud, La Pocatière

CENTRE VISUEL ST-PASCAL
UN REGARD SUR L'HORIZON
Dr Germain Dupuis, optométriste
Dre Stéphanie Bélanger, optométriste
Dre Virginie Boudreau, optométriste
269, rue Taché
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Tél. : 418 492-1430
Télec. : 418 492-2832

MAISON D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE AVEC OU SANS ENFANTS
Peu importe le degré de violence que tu vis. Même si tu ne veux pas quitter ta relation. Même si tu ne veux pas porter plainte. Même s'il ne t'a jamais frappée.
info@lehavredesfemmes.com
418 247-7622

Les Amputés de guerre
Le Service des plaques porte-clés protège vos clés et aide les enfants amputés depuis 50 ans!

Commandez gratuitement des plaques porte-clés à amputesdeguerre.ca.

Piédestal
Soins podologiques
Bas de compression
Nathalie Soucy
Infirmière en podologie
418.860.1283

Soins de pieds en cabinet
1210, boul. Desrochers
La Pocatière (Qc) G0R 1Z0
www.piedestal.ca

Cette section propose des textes d'opinion rédigés par les journalistes du Placoteux, et destinés à susciter la réflexion. Ils reflètent le point de vue de leur auteur, et pas nécessairement celui du journal. N'hésitez pas à nous envoyer vos commentaires, car c'est de la discussion que jaillit la lumière.

Mgr Pierre Goudreault rend hommage à l'abbé Yvan Morin

Le service religieux de l'abbé Yvan Morin, décédé le 8 janvier dernier à l'âge de 93 ans, a été célébré le 25 janvier à l'église Saint-Patrice de Rivière-du-Loup, qui était rempli au maximum de sa capacité (600 personnes) pour l'occasion. Sous la présidence de Mgr Pierre Goudreault, évêque de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, ce dernier a appelé l'amitié et le respect qu'il vouait à ce serviteur inconditionnel du Christ.

JOSÉ SOUCY

Né à Sainte-Hélène-de-Kamouraska, Yvan Morin est ordonné prêtre le 26 mai 1956, à l'âge de 25 ans. Il exerce ensuite son ministère au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière jusqu'en 1958, avant de poursuivre des études en pédagogie et en psychologie, pour ensuite devenir directeur des élèves et supérieur des prêtres au Foyer-Patro de Rivière-du-Loup, tout en étant conseiller spirituel à l'école Saint-Pierre de la même localité. Yvan Morin a aussi poursuivi son œuvre en intervenant occasionnellement dans les paroisses voisines, de 1959 à 1972.

«Un jour, Yvan a reçu le baptême et la présence de Dieu, a été enfoui en lui. Plus tard, il a voulu répondre à l'appel du Seigneur de s'aimer les uns les autres, et de donner sa vie. C'est ainsi qu'il a été ordonné prêtre. Avec fidélité, il aura servi comme prêtre pendant tout près de 70 ans. C'est assez exceptionnel», a déclaré Mgr Goudreault dans son homélie.

De 1969 à 1972, il a été directeur de la pastorale au Cégep de Rivière-du-

Loup. Yvan Morin a également été curé de Saint-Pascal de 1972 à 1986, et de Saint-Bruno entre 1979 et 1984. De 1986 à 2000, il a été curé de Saint-Patrice de Rivière-du-Loup. À partir de 2000, il a collaboré dans les trois paroisses de Rivière-du-Loup, et dans l'Unité missionnaire de l'est du diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, tout en exerçant quelques fonctions pour le diocèse. En parallèle de ses nombreuses occupations, l'abbé Morin s'est fait un plaisir, voire même un devoir de partager, pendant 35 ans, la pensée chrétienne à la radio.

«Quand nous pensons à Yvan, nous pouvons être reconnaissants pour les fruits de son ministère qui nous inspirent encore aujourd'hui. Par exemple, au fil des années, Yvan a connu bien des changements dans l'Église et la société; il a été capable, avec humilité et respect, de s'adapter en faisant de son mieux. Que dire aussi de son accueil et de son écoute envers plusieurs, en présence ou au téléphone? Je pense également à son souci

de rejoindre les gens par la radio, avec ses réflexions diffusées pendant 35 ans», a ajouté le prélat.

L'influence de saint Paul

Lors du service religieux de l'abbé Morin, l'Église célébrait la conversion de saint Paul, un apôtre animé d'un zèle pour l'annonce de l'Évangile ayant largement influencé le défunt. «Nous lui confions aussi Yvan, qui était un homme de parole, et un pasteur passionné par le message du Christ. Dans son testament spirituel, Yvan écrivait : «J'ai eu mes épreuves, comme chacun et chacune d'entre nous en connaît, mais j'ai gardé la foi, et j'ai essayé de mener le bon combat. Et comme Saint Paul, j'espère que le Seigneur me recevra en sa miséricorde», a raconté Mgr Goudreault dans son homélie.

«Qui pourra nous séparer de l'amour du Christ? La détresse? L'angoisse? La persécution? La faim? Le dénuement? Le danger? Le glaive? Rien, même pas la mort!» peut-on lire dans l'Épître de saint Paul aux Romains.

Une inspiration

Mgr Pierre Goudreault a conclu son homélie en rappelant que l'œuvre accomplie dans le ministère de l'abbé Morin représentait indéniablement une inspiration pour tous.

«Au moment où Yvan rentre chez



Mgr Pierre Goudreault. Photo : Archives Le Placoteux

Dieu, sa présence physique disparaît à nos yeux. Mais notre foi chrétienne nous invite à reconnaître que ce n'est pas la fin de tout. Bien au contraire, un jour Dieu a fait sa demeure dans le cœur d'Yvan lors de sa naissance et de son baptême. Aujourd'hui, Yvan trouve sa demeure en Dieu. Puisse-nous reconnaître tout ce qu'il y a eu de beau et de grand dans la vie et le ministère d'Yvan. Que sa foi et sa vie donnée aux autres puissent appeler ce qu'il y a de meilleur en nous, afin qu'à notre tour, nous puissions être des personnes qui portions du fruit par des gestes d'amour, de solidarité et de service.»



SEMAINE DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS
DU 2 AU 8 FÉVRIER 2025

Profitons de cette semaine pour reconnaître votre professionnalisme

Célébrons votre engagement

Célébrons votre dévouement



Merci chères enseignantes et chers enseignants de porter l'école à bout de bras !

Vincent Bérubé rappelle l'importance du transport sur rails pour notre région

Pour faire suite au commentaire de Pierre Poilievre, chef du parti conservateur du Canada lors de sa visite à Rivière-du-Loup, selon lequel les élus du Kamouraska s'étaient prononcés en faveur du troisième lien entre Lévis et Québec, le maire de La Pocatière Vincent Bérubé tient à préciser la portée de la résolution adoptée le 15 janvier lors de la réunion de la MRC de Kamouraska.

Cette résolution mentionne en effet qu'un nouveau lien reliant la rive nord et la rive sud du Saint-Laurent serait un atout important pour l'Est-du-Québec. Cependant, elle est majoritairement axée sur le transport en commun, et la mise en place d'un réseau structurant de transport.

En juin dernier, la Caisse de dépôt et placement du Québec recommandait un tramway pour la capitale nationale, et doutait de la nécessité d'un troisième lien autoroutier, à moins que celui-ci soit réservé au transport en commun.

« Nous sommes conscients qu'il est important de se doter d'infrastructures structurantes lorsque cela est nécessaire, mais les investissements doivent être réalisés suite à une analyse basée sur les besoins réels de mobilité. Nous sommes solidaires de nos homologues interrégionaux, mais

notre ouverture au troisième lien n'est pas un désaveu du projet de tramway de Québec, qui permettrait à terme de limiter la congestion routière et de réduire l'impact sur l'environnement. »

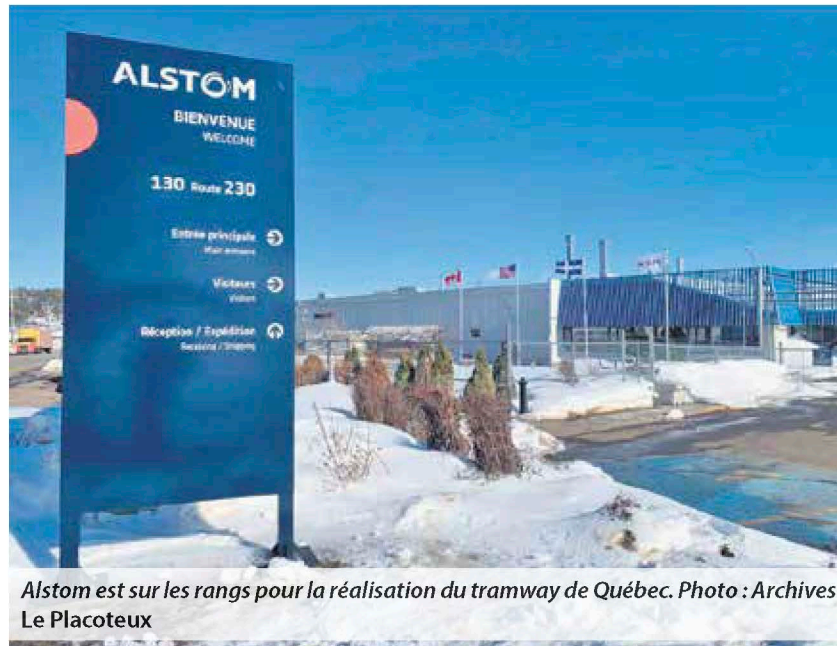
S'il faut reconnaître que ce projet a une résonance spéciale compte tenu de la présence de l'usine Alstom à La Pocatière, M. Bérubé rappelle que les retombées économiques se font sentir également sur le territoire des MRC de Kamouraska et de L'Islet, puisque de nombreux travailleurs habitent ces régions et que plusieurs entreprises qui sous-traitent avec Alstom sont dans la région.

« J'invite d'ailleurs Bernard Généreux, député de Montmagny-L'Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup, à faciliter une rencontre avec M. Poilievre, afin de lui présenter notre écosystème économique régional,

et de prendre le pouls, sur le terrain, de l'importance des entreprises impliquées dans l'industrie du transport sur rails, »

conclut Vincent Bérubé.

Source : Ville de La Pocatière



Alstom est sur les rangs pour la réalisation du tramway de Québec. Photo : Archives Le Placoteux

Des collations pour tous les élèves

Le Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup investit dans le but de mettre en place le programme Fiers Collations, qui permet la distribution de collations aux élèves du préscolaire et du primaire sur tout le territoire.

À compter du 27 janvier, deux collations seront livrées chaque semaine aux élèves, et ce, jusqu'à la fin de la présente année scolaire.

Des fruits, telles des bananes, des pommes ou des oranges, ainsi que des barres tendres et des produits laitiers, comme des berlingots de lait, du yogourt ou du fromage seront offerts à tous les enfants des écoles où le service organisé n'est pas offert. En effet, les écoles primaires déjà desservies par les programmes Je collationne ou le Club des petits déjeuners le seront toujours.

« L'objectif derrière la création de ce programme est d'offrir une collation à

tous les élèves, sans stigmatisation. Le but est aussi d'uniformiser l'aide alimentaire dans nos écoles. Manger une collation est essentiel pour maintenir un niveau d'énergie stable tout au long de la journée, surtout à l'école. Prendre une collation est un acte simple, mais puissant pour optimiser l'apprentissage et le bien-être. »



Le programme Fiers Collations dessert les écoles qui ne le sont pas déjà par Je collationne ou le Club des petits déjeuners.

d'indiquer monsieur Antoine Déry, directeur général du centre de services scolaire.

Source : Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup

NOUVELLES PROPRIÉTAIRES ET DÉMÉNAGEMENT

La Clinique Stéphan Gagnon devient LÉVESQUE & RIOUX AUDIOPROTHÉSISTES



Les nouvelles propriétaires, Amélie Rioux et Josyane Lévesque-Anctil, cumulant plus de 12 ans d'expérience, se feront un plaisir de vous accueillir dans leurs nouveaux locaux situés au 200, rue Témiscouata, suite 210, à Rivière-du-Loup, Place Témis.



LÉVESQUE
& RIOUX
Audioprothésistes
418 862-2907

6003H0525

La CCKL remet ses prix Distinction et la première bourse Jeune entrepreneur(e)

C'était salle comble le 25 janvier dernier au Centre Bombardier, pour la 26^e édition de la traditionnelle dégustation Vins & fromages de la Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet (CCKL). Sept prix ont été remis dont cinq Prix Distinction à des administrateurs de la CCKL, ainsi que la toute première bourse Jeune entrepreneur(e).

La Soirée Distinction était l'occasion de souligner le travail des administrateurs passés et présents, et de les remercier d'avoir contribué à la longévité de l'organisme voué au développement économique et au réseautage des gens d'affaires dans la région.

Les lauréats sont Louis Garon (prix présenté en collaboration avec la MRC de Kamouraska); Gérald Beaulieu (Extra Formation); Philippe Carrière (Promutuel Assurance); Gabriel Hudon (Desjardins Entreprises); et Claude Robitaille (Hydro-Québec).

Bourse Jeune entrepreneur(e)

La soirée a connu un autre moment marquant lors de la remise des toutes premières bourses Jeune entrepreneur(e), présentées en collaboration avec le Centre d'aide aux entreprises (CAE)

Montmagny-L'Islet et la Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) du Kamouraska.

Cette initiative, créée par la CCKL au début de 2024, vise à soutenir et à encourager les jeunes entrepreneurs des MRC de L'Islet et du Kamouraska à demeurer en affaires, en reconnaissant leur rôle essentiel dans le dynamisme économique de nos communautés. Deux bourses de 1500 \$ chacune ont été remises.

Dans la MRC de L'Islet, les finalistes étaient Nicolas Coulombe-Côté, des Piments de Nic à L'Islet; Michael Dubé, de Distribution MBD à Sainte-Perpétue; et Gabriel Tremblay, de Capitaine T à Saint-Jean-Port-Joli. C'est Nicolas Coulombe-Côté qui a remporté la bourse.

Au Kamouraska, Émile Alain, du Blizzaroïde de Saint-Pascal; Andréanne

Lizotte, de la Boutique C.A.R.A. à La Pocatière; et Stéphanie Pelletier, du Resto-Pub le Saint-Pascal étaient les finalistes. Émile Alain a été le lauréat.

Une expérience concluante

La CCKL annonce déjà qu'il y aura une remise de la Bourse Jeune entrepreneur(e) en 2026. Grâce à la générosité des membres durant la soirée, notamment au niveau des pourboires du vestiaire qui allaient directement au fonds de la Bourse, et grâce aussi à un encan surprise, initié à la fin de la soirée par les députés Bernard Généreux et Mathieu Rivest, assistés de Philippe Carrière.

Près de 1000 \$ ont ainsi été recueillis, qui seront versés au fonds de la Bourse Jeune entrepreneur(e). Les membres ont ainsi démontré l'importance qu'ils accordent à l'esprit d'initiative chez les jeunes pour assurer la croissance et la compétitivité de nos régions.

Le député de Côte-du-Sud Mathieu Rivest a aussi profité de l'occasion pour

remettre la Médaille du Député à Pascal-André Brisson et à Rachel White, de la Fromagerie Le Mouton blanc, pour leur travail et le rayonnement de leur entreprise. Cette distinction est la plus haute qu'un élu peut remettre à un citoyen, et la CCKL s'est dite heureuse que le député ait choisi son événement pour remettre cette médaille, surtout que M. Brisson et Mme White sont des collaborateurs de longue date de la CCKL.

Cet événement clôturait les festivités entourant le 65^e anniversaire de la CCKL. Le conseil d'administration tient à remercier les partenaires de la soirée, les partenaires annuels, et tous ses membres pour leur soutien constant depuis 65 ans, et il donne rendez-vous à toute la grande communauté d'affaires au Gala Reconnaissance qui récompensera le travail des entreprises de la région en janvier 2026.

Source : *Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet*



Nicolas Coulombe-Côté, des Piments de Nic, a remporté la bourse Jeune entrepreneur(e) pour la MRC de L'Islet. Photo : Courtoisie



Au Kamouraska, c'est Émile Alain, du Blizzaroïde, qui a reçu la bourse. Photo : Courtoisie

Geneviève Guilbault en visite en Côte-du-Sud

La vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable Geneviève Guilbault a répondu favorablement à l'initiative du député de Côte-du-Sud Mathieu Rivest en passant la journée du 26 janvier dans la région, afin de mieux comprendre les réalités de sa circonscription.

La journée a débuté par une visite au Centre de service de transport situé à Saint-Pascal, en compagnie de la mairesse Solange Morneau et d'autres dignitaires, ainsi que de l'équipe du centre de service. Ce moment a permis à Mme Guilbault de rencontrer le personnel du Centre de service, et d'observer de près leur travail sur le terrain.

Par la suite, elle s'est déplacée à La Pocatière, plus précisément à l'usine Ras L'Bock. Cette visite a été l'occasion d'explorer les installations de l'entreprise, de dialoguer avec les élus de Côte-du-Sud sur divers enjeux régionaux, et d'échanger des idées pour des solutions concrètes.

La journée s'est poursuivie par un

5 à 7 à la Snow Fête de Saint-Cyrille-de-Lessard. Cet événement a permis aux citoyens d'échanger avec Mme Guilbault, renforçant ainsi les liens entre le gouvernement et la communauté.

« Passer cette journée dans Côte-du-Sud aux côtés de mon collègue Mathieu a été une expérience enrichissante. Grâce à son initiative, j'ai pu échanger avec nos équipes sur le terrain, nos élus et nos citoyens de la région. Être connectés sur les gens, c'est ce qu'il y a de plus essentiel pour nous. Merci à vous tous pour votre accueil et votre générosité! », a déclaré Geneviève Guilbault.

Pour clore la journée, la vice-première ministre a prononcé un discours lors du

coup d'envoi de la 12^e édition de la Snow Fête, soulignant l'importance de l'engagement communautaire et des initiatives locales.

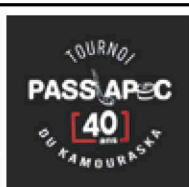
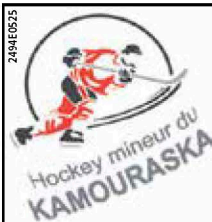
« Je suis ravi de la visite de madame Guilbault et de son écoute attentive. Cette rencontre a été une occasion précieuse d'échanger sur les préoccupations et les

aspirations des citoyens de ma circonscription. Il est essentiel de saisir les réalités et les défis spécifiques auxquels la Côte-du-Sud est confrontée pour pouvoir élaborer des solutions répondant aux besoins de notre communauté, et favoriser le bien-être collectif », a conclu Mathieu Rivest.

Source : *Bureau de Mathieu Rivest*



Émilie Poulin, directrice générale par intérim de Saint-Pascal, Céline Langlais, membre du conseil municipal de Saint-Pascal, Mathieu Rivest, Solange Morneau, Geneviève Guilbault, Bernard Tanguay, directeur du Service des travaux publics de Saint-Pascal, et Rémi Pelletier, membre du conseil municipal de Saint-Pascal.



Tournoi provincial PassLaPoc du Kamouraska

40^e édition - DU 13 AU 16 FÉVRIER 2025

Partie	Heure	Endroit	Catégorie	Visiteur	VS	Local	Section
JEUDI 13 FÉVRIER							
1	17:15	LA POCATIÈRE	M11-A	Bleu et Or, Rivière-du-Loup	VS	Voisins, Kamouraska	A
2	17:15	SAINT-PASCAL	M11-B	Bleu et Or 1 - RDL bleu	VS	Voisins 1, Kamouraska	A
3	18:20	LA POCATIÈRE	M11-B	Alliés B1, Montmagny-L'Islet	VS	Voisins 2, Kamouraska	B
4	18:20	SAINT-PASCAL	M11-B	Fleur de Lys, Témiscouata	VS	Bleu et Or 2 - RDL Or	C
5	19:25	LA POCATIÈRE	M13-B	Alliés 1, Montmagny - L'Islet	VS	Voisins, Kamouraska	A
6	19:25	SAINT-PASCAL	M13-A	Bleu et Or, Rivière-du-Loup	VS	Voisins, Kamouraska	A
VENDREDI 14 FÉVRIER 2025							
7	8:00	SAINT-PASCAL	M11-A	Océanic 2, Rimouski	VS	Alliés, Montmagny-L'Islet	B
8	8:00	LA POCATIÈRE	M13-B	Commandeurs B2, Pointe-Lévy	VS	Bleu et Or, Rivière-du-Loup	B
9	9:05	SAINT-PASCAL	M11-A	Bleu et Or, Rivière-du-Loup	VS	Océanic 1, Rimouski	A
10	9:10	LA POCATIÈRE	M13-A	Commandeurs A1, Pointe-Lévy	VS	Bleu et Or, Rivière-du-Loup	A
11	10:10	SAINT-PASCAL	M11-B	Océanic 2, Rimouski	VS	Alliés B1, Montmagny-L'Islet	B
12	10:20	LA POCATIÈRE	M11-B	Royaux, St-Augustin Desmaures	VS	Bleu et Or 1 - RDL bleu	A
13	11:25	SAINT-PASCAL	M11-B	Ambassadeurs, Vallée	VS	Fleur de Lys, Témiscouata	C
14	11:30	LA POCATIÈRE	M11-B	Les Prédateurs 1, Vallée du Richelieu	VS	Voisins 1, Kamouraska	A
15	12:30	SAINT-PASCAL	M11-A	Alliés, Montmagny-L'Islet	VS	Sieurs Côté Automobile, Matane	B
16	12:40	LA POCATIÈRE	M11-B	Chevaliers, Rosemont-Petite-Patrie	VS	Bleu et Or 2 - RDL OR	C
17	13:35	SAINT-PASCAL	M11-A	Fleurs de Lys, Témiscouata	VS	Océanic 2, Rimouski	B
18	13:50	LA POCATIÈRE	M13-A	Centurions, St-Basile	VS	Gouverneur de St-Foy	A
19	14:40	SAINT-PASCAL	M11-A	Océanic 1, Rimouski	VS	Royaux, St-Augustin Desmaures	A
20	15:00	LA POCATIÈRE	M13-B	Fleur de Lys, Témiscouata	VS	Alliés 1, Montmagny - L'Islet	A
21	15:45	SAINT-PASCAL	M11-B	Chevaliers 1, Val-Bélair/Valcartier	VS	Voisins 2, Kamouraska	B
22	16:10	LA POCATIÈRE	M13-B	Commandeurs B2, Pointe-Lévy	VS	Océanic 2, Rimouski	B
23	16:50	SAINT-PASCAL	M11-B	Les Prédateurs 1, Vallée du Richelieu	VS	Royaux, St-Augustin Desmaures	A
24	17:20	LA POCATIÈRE	M13-B	Grizzly 1, Mascouche	VS	Voisins, Kamouraska	A
25	17:55	SAINT-PASCAL	M11-B	Chevaliers, Rosemont-Petite-Patrie	VS	Ambassadeurs, Vallée	C
26	19:00	SAINT-PASCAL	M13-B	Bleu et Or, Rivière-du-Loup	VS	Ambassadeurs, Vallée	B
18:30	LA POCATIÈRE	LANCER DE LA RONDELLE					
19:00	LA POCATIÈRE	OUVERTURE OFFICIELLE					
27	19:20	LA POCATIÈRE	M11-A	Royaux, St-Augustin Desmaures	VS	Voisins, Kamouraska	A
SAMEDI 15 FÉVRIER 2025							
28	8:00	LA POCATIÈRE	M11-B	Chevaliers 1, Val-Bélair/Valcartier	VS	Océanic 2, Rimouski	B
29	8:00	SAINT-PASCAL	M11-B	Bleu et Or 1 - RDL bleu	VS	Les Prédateurs 1, Vallée du Richelieu	A
30	9:05	LA POCATIÈRE	M11-B	Voisins 1, Kamouraska	VS	Royaux, St-Augustin Desmaures	A
31	9:05	SAINT-PASCAL	M11-B	Bleu et Or 2 - RDL OR	VS	Ambassadeurs, Vallée	C
32	10:10	LA POCATIÈRE	M11-A	Sieurs Côté Automobile, Matane	VS	Fleurs de Lys, Témiscouata	B
33	10:10	SAINT-PASCAL	M13-B	Grizzly 1, Mascouche	VS	Fleur de Lys, Témiscouata	A
34	11:20	LA POCATIÈRE	M13-B	Océanic 2, Rimouski	VS	Ambassadeurs, Vallée	B
35	11:20	SAINT-PASCAL	M11-A	Voisins, Kamouraska	VS	Océanic 1, Rimouski	A
36	12:30	LA POCATIÈRE	M11-A	Royaux, St-Augustin Desmaures	VS	Bleu et Or, Rivière-du-Loup	A
37	12:30	SAINT-PASCAL	M11-B	Fleur de Lys, Témiscouata	VS	Chevaliers, Rosemont-Petite-Patrie	C
38	13:40	LA POCATIÈRE	M11-B	Voisins 2, Kamouraska	VS	Océanic 2, Rimouski	B
39	13:40	SAINT-PASCAL	M11-B	Alliés B1, Montmagny-L'Islet	VS	Chevaliers 1, Val-Bélair/Valcartier	B
40	14:50	LA POCATIÈRE	M13-A	Gouverneur de St-Foy	VS	Commandeurs A1, Pointe-Lévy	A
41	14:50	SAINT-PASCAL	M13-A	Voisins, Kamouraska	VS	Centurions, St-Basile	A
42	16:00	LA POCATIÈRE	M11-A	Océanic 2, Rimouski	VS	Sieurs Côté Automobile, Matane	B
43	16:00	SAINT-PASCAL	M11-A	Alliés, Montmagny-L'Islet	VS	Fleurs de Lys, Témiscouata	B
44	17:10	LA POCATIÈRE	M13-B	Alliés 1, Montmagny - L'Islet	VS	Grizzly 1, Mascouche	A
45	17:10	SAINT-PASCAL	M13-B	Ambassadeurs, Vallée	VS	Commandeurs B2, Pointe-Lévy	B
46	18:20	LA POCATIÈRE	M13-B	Voisins, Kamouraska	VS	Fleur de Lys, Témiscouata	A
47	18:20	SAINT-PASCAL	M13-B	Océanic 2, Rimouski	VS	Bleu et Or, Rivière-du-Loup	B
48	19:30	LA POCATIÈRE	M13-A	5 ^e position	VS	4 ^e position	1/4 finale
DIMANCHE 16 FÉVRIER 2025							
49	8:00	LA POCATIÈRE	M11-B	Meilleur 2 ^e des 3 sections	VS	1 ^{er} position, Section A	1/2 finale
50	8:00	SAINT-PASCAL	M11-B	1 ^{er} position, Section C	VS	1 ^{er} position, Section B	1/2 finale
51	9:15	LA POCATIÈRE	M11-A	2 ^e position, section B	VS	1 ^{er} position, section A	1/2 finale
52	9:15	SAINT-PASCAL	M11-A	2 ^e position, section A	VS	1 ^{er} position, section B	1/2 finale
53	10:30	LA POCATIÈRE	M13-B	2 ^e position, section B	VS	1 ^{er} position, section A	1/2 finale
54	10:30	SAINT-PASCAL	M13-B	2 ^e position, section A	VS	1 ^{er} position, section B	1/2 finale
55	11:45	LA POCATIÈRE	M13-A	Gagnant 48	VS	1 ^{er} position	1/2 finale
56	11:45	SAINT-PASCAL	M13-A	3 ^e position	VS	2 ^e position	1/2 finale
57	13:30	LA POCATIÈRE	M11-B	Gagnant 50	VS	Gagnant 49	Finale
58	13:30	SAINT-PASCAL	M11-A	Gagnant 52	VS	Gagnant 53	Finale
59	15:00	LA POCATIÈRE	M13-B	Gagnant 54	VS	Gagnant 51	Finale
60	16:30	LA POCATIÈRE	M13-A	Gagnant 56	VS	Gagnant 55	Finale

SAINT-PASCAL : Centre Sportif de Saint-Pascal | LA POCATIÈRE : Centre Bombardier
RIVIÈRE-DU-LOUP : Centre Premier Tech

Déjà 40 ans, un tournoi qui a changé de nom en cours de route pour devenir le Tournoi provincial PassLaPoc! Des années qui en ont vu jouer des jeunes. Des moments et des rencontres inoubliables...

M. Michel Harvey sera le président d'honneur de la 40^e édition du Tournoi Provincial PassLaPoc du Kamouraska qui se tiendra du 13 au 16 février prochain, au Centre Bombardier de La Pocatière et au Centre Sportif de Saint-Pascal.

Le **Tournoi Provincial PassLaPoc du Kamouraska** sera l'hôte de confrontations mettant en vedette 33 formations, dont 5 équipes Voisins du Kamouraska dans les catégories suivantes : M11 A, M11 B, M13 A et M13 B. Il est l'un des plus importants tournois de hockey mineur dans la région. Un tournoi de cette ampleur requiert l'appui de bénévoles dévoués sur qui le Comité organisateur est fier de compter.

« Ce sont plus de 495 joueurs qui vont venir chez nous pendant l'événement. En retombées économiques, cela représente plusieurs nuitées et beaucoup de repas, un apport économique intéressant pour notre région. Il s'agit également d'une belle vitrine pour promouvoir le Kamouraska auprès des 28 équipes provenant de l'extérieur et leur donner envie de revenir découvrir le Kamouraska durant la belle saison.»

L'Association du Hockey Mineur du Kamouraska invite toute la population du Kamouraska, ainsi que tous les visiteurs de l'extérieur, à assister à cet événement sportif et venir encourager les équipes participantes.

**L'entrée est gratuite pour tous durant tout le tournoi.
On vous attend!**

Consultez le site internet de l'Association du hockey mineur du Kamouraska au www.ahmk.ca.

*40 ans,
ça se fête!*

Mot du Président d'honneur

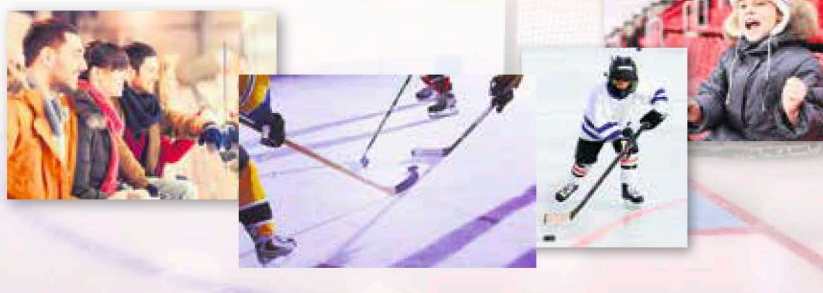
Lorsque l'on m'a offert d'être le président d'honneur du 40^e Tournoi PassLaPoc, je me suis dit, pourquoi moi? On m'a vite rappelé que pendant quelques décennies j'avais fait la couverture du Tournoi à la radio et que j'avais été l'animateur des ouvertures officielles pendant plusieurs années. Alors, je me suis dit que c'était une belle reconnaissance d'avoir pensé à moi et un honneur!



M. Michel Harvey

Je ne peux passer sous silence tout le travail des nombreux bénévoles qui, année après année, se dévouent sans compter pour le succès de cet événement. Mais le spectacle, il est sur la patinoire et les jeunes se donnent corps et âme pour remporter les grands honneurs. Sachez que l'on apprend autant dans la victoire que dans la défaite et il faut toujours se rappeler que le hockey est un jeu et que le respect doit demeurer autant envers les officiels que les adversaires et les spectateurs. En terminant, un merci spécial aux commanditaires qui, à chaque tournoi, s'impliquent à leur façon. Alors tout le monde, bon PassLaPoc et amusez-vous. Petit jeu de mots en conclusion, PASSLAPOC POUR 40 DEDANS!

Michel Harvey





Me Michelle-Chantal Bouffard, avocate

30 JUIN 2025 : MISE EN VIGUEUR DU NOUVEAU RÉGIME D'UNION PARENTALE

Au printemps 2024, dans le cadre de la réforme du droit de la famille au Québec, un projet de loi visant à créer l'union parentale a été adopté. Ces nouvelles dispositions prévues notamment au *Code civil du Québec* et au *Code de procédure civile* visent à mieux protéger les enfants dont les parents vivent en union de fait.

Ainsi, à partir du 30 juin 2025, tous les couples en union de fait qui donneront naissance à un enfant ou qui en adopteront seront automatiquement intégrés au nouveau régime d'union parentale. Ce nouveau régime ne s'appliquera pas aux conjoints de fait sans enfant. Il est important de spécifier que l'union parentale prendra effet à partir de la naissance de l'enfant ou de son adoption, et ce, sans rétroactivité. Cela veut dire que les parents qui ont eu des enfants avant le 30 juin 2025 ne seront pas systématiquement affectés par ces nouvelles dispositions.

Une des mesures importantes du nouveau régime est la création d'un patrimoine d'union parentale partageable en parts égales en cas de séparation des parents. Ce patrimoine d'union parentale comprend :

- Les résidences à l'usage de la famille (exemple : maison, chalet, condo);
- Les meubles qui se trouvent dans ces résidences;
- Les véhicules utilisés pour la famille;

En vertu de ce nouveau régime, c'est la valeur de ce patrimoine à partir de la création de l'union parentale. Ainsi, si la maison a été achetée avant la naissance de l'enfant, les dispositions prévoient que c'est la valeur accumulée après la naissance sur ce bien qui sera partagée. Bien sûr, des exceptions seront prévues et il est conseillé aux parents de consulter un juriste pour bien comprendre l'application de ce nouveau régime à leur situation.

Les parents automatiquement inclus dans ce régime pourront choisir de se retirer du patrimoine d'union parentale si cela ne leur convient pas. Ils devront toutefois le faire obligatoirement par acte notarié. Les conjoints de fait ayant eu des enfants avant le 30 juin 2025 pourront, quant à eux, adhérer volontairement au régime d'union parentale. Pour ce faire, ces parents devront le faire par acte notarié ou en signant une convention à cet effet devant témoins.

D'autres mesures de protection au régime d'union parentale seront mises en place afin de protéger notamment les conjoints de fait et les enfants en cas de rupture et décès des parents.

Cette réforme majeure à notre droit de la famille apportera son lot de questions et fera couler beaucoup d'encre dans les prochains mois. En cas de questionnements et de doute, n'hésitez pas à vous renseigner auprès d'un de nos juristes afin d'obtenir les bonnes réponses et l'accompagnement requis.

BILP
AVOCATS
La Pocatière : 418 371-3114
Montmagny : 418 248-3114
btlpavocats.com



Héros dérisoires

C'est la fin de l'après-midi aux Îles-de-la-Madeleine, on roule vers l'île de la Grande Entrée, sur cette route coincée entre l'océan à gauche et l'océan à droite. Une route qui est une leçon de modestie pour quiconque voudrait prétendre à la puissance de l'Humanité.

C'est mon gendre qui conduit, j'ai tout mon temps pour regarder par la fenêtre. Sur ma gauche, le talus de la route et quelques mètres de dunes et de plage m'évitent de devenir moi-même l'Atlantique.

Mais il s'en faut de peu. Les tempêtes du printemps ont amoché la dune, qui en est restée ouverte comme un labour. J'imagine la vague qui a pris cette bouchée de terre et de roches, s'arrêtant à quelques pas de la route à peine. À ce rythme, les îles seront coupées en deux d'ici pas longtemps. Je ne dois pas être la seule à le penser, parce qu'un peu plus loin, quelques engins jaunes charrient des quartiers de roches impressionnants, et de nombreux travailleurs s'évertuent à consolider la dune.

C'est là que, pour la première fois, j'ai ressenti la grandeur de l'héroïsme dérisoire. Sur cet archipel à fleur d'océan, où les humains ne sont guère plus gros que les grains de sable de la plage. Si les changements climatiques font monter le niveau de la mer, la bataille pour se maintenir à flot sera rude pour les Madelinots. Mais ils luttent pied à pied, avec leurs *pépines* et leur courage pour seules armes, héros dérisoires d'un combat perdu d'avance.

Des héros partout

Depuis ce jour, je vois l'héroïsme dérisoire partout. Il est dans les centres jeunesse, à ramasser des enfants malmenés par la vie, et à essayer de les préparer à retourner dans le monde. Chaque fois qu'on en réchappe un, il en arrive deux. Notre société fabrique plus de poqués qu'elle ne peut en soigner.

Il est en Californie, à jeter des seaux d'eau sur des incendies apocalyptiques,

année après année. La Californie est un territoire désertique, qu'on a transformé en jardin pour toute la planète en l'irriguant jusqu'à presque vider un aquifère de 450 000 km². Pour chaque amande — pas pour chaque amandier, pour chaque amande —, quatre litres d'eau. Notre société réclame du lait d'amandes pour le latte du matin. Pompier est un métier d'avenir.

Il est dans les bénévoles qui donnent leur temps pour que les plus démunis ne soient pas laminés par la roue du capitalisme, celle qui enrichit les plus riches et appauvrit les plus pauvres. Et à la vitesse où elle tourne, cette roue, héroïsme n'est pas un vain mot.

Il est partout en Haïti, dans ce peuple qui n'en finit plus de se relever et de retomber, dans l'indifférence générale. Il est en Ukraine, qui reste debout face à un adversaire inique et tellement plus gros qu'elle. Il est dans les enfants de Gaza, qui lancent des pierres aux chars d'assaut.

Beauté et dignité

Les héros dérisoires sont les piliers de notre humanité. Ils s'attaquent à des défis insurmontables, et, parfois, ils les surmontent. Nelson Mandela a su motiver tout un peuple pour renverser le pouvoir colossal de l'apartheid institutionnalisé. Les Résistants de la Deuxième Guerre mondiale ont sapé la puissance délétère de l'Allemagne nazie. Les femmes de partout dans le monde ont retourné un principe vieux comme le monde, celui du patriarcat, pour que la moitié du genre humain ne soit plus sous la botte de l'autre moitié — je sais, le travail est loin d'être fini.

Quand ils se dressent devant l'obstacle, les héros dérisoires passent pour des

illuminés, voire des dangers pour eux-mêmes et pour les autres. Combien de bons citoyens ont pesté devant ces imbéciles qui s'imaginent pouvoir changer le monde en refusant de céder la place à un Blanc dans l'autobus¹, ou en tendant des filets dans la brume² pour abreuver une communauté dans les montagnes?

Les humains sont capables de choses immenses, dans la beauté comme dans l'horreur. À nous tous, nous embellissons le monde et nous le détruisons en même temps. Nous avons des révolutions tranquilles et des conflits meurtriers, nous sommes les pires bullies, et les humanistes les plus dévoués. Nous sommes la Corée du Nord et la Finlande. Nous sommes l'Holocauste et le Printemps arabe. Nous sommes les mines à ciel ouvert et Notre-Dame de Paris.

Et devant l'insurmontable, nous nous serrons les coudes, et nous devenons des héros, même dérisoires. Nous ne baissons pas les bras, nous retroussons nos manches. Je dis ça, parce qu'aujourd'hui, le balancier est en train de repartir à droite. Les acquis de haute lutte sont ridiculisés par une kakistocratie³ que nous avons nous-mêmes élue au sud, et que nous nous apprêtons à élire au nord aussi, dans notre beau grand pays aux Droits de l'Homme prétendument immuables.

Tout ça au moment même où nous réalisons que nous avons allumé un feu que nous sommes incapables d'éteindre, et où la planète s'apprête à nous démontrer par l'exemple que nous ne sommes pas de taille devant les conséquences de notre propre incurie environnementale.

Il est temps que les manches se retroussent, il est temps de dire non, posément, mais fermement, à la folie insurmontable qui s'étend partout sur la planète, un dictateur élu à la fois. Il est temps que les volveurs de moins cessent d'être ridiculisés quand ils refusent un voyage en avion de plus, ou la bébelle de plastique qui va supposément changer leur vie.

Il est temps d'être des héros, même dérisoires. C'est dans ces moments-là que nous sommes vraiment des humains.

¹ Votre moteur de recherche préféré vous dira tout sur Rosa Park.

² Au Népal, au Chili et ailleurs, on capte l'eau du brouillard en tendant de gigantesques filets au sommet des montagnes.

³ Une kakistocratie est un État gouverné par les plus incompétents, les plus médiocres.



La route 199 aux Îles-de-la-Madeleine. Photo : Ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec

TRANSPORT SCOLAIRE

L'attention des automobilistes sauve des vies

La Fédération des transporteurs par autobus (FTA) et ses partenaires lancent la 37^e campagne de sensibilisation M'as-tu vu? pour la sécurité en transport scolaire. Trop de gens choisissent malheureusement encore d'ignorer la signalisation routière, et de ne pas respecter la limite de vitesse en zone scolaire. Cette initiative vise donc à sensibiliser et à mobiliser les usagers de la route ainsi que les écoliers à l'importance d'adopter des comportements sécuritaires en présence d'autobus scolaires.

Près de la moitié (46,8 %) des infractions en lien avec le signal d'arrêt des autobus scolaires étant commises par les conducteurs âgés de 25 à 44 ans, la FTA souhaite particulièrement sensibiliser ce groupe d'âge. Étrangement, ce groupe est également celui le plus susceptible d'avoir des enfants d'âge scolaire, son comportement mettant ainsi la sécurité de ses propres enfants en jeu.

Il a donc été décidé d'adopter une approche plus directe et percutante pour mobiliser ces usagers de la route et les sensibiliser à améliorer leurs comportements, et le design de la campagne a été rafraîchi pour renforcer son impact.

La FTA souhaite marquer les esprits, et susciter une véritable prise de conscience via un message provocateur qui rappelle une réalité incontournable : quels que soient les obligations ou l'emploi du temps chargé des conducteurs, ils doivent s'arrêter. La FTA espère ainsi souligner que

la sécurité des enfants ne devrait jamais être sacrifiée à l'urgence du quotidien. Le sous-entendu est clair : même si vous êtes pressé, il ne devrait jamais être question de négliger les règles de sécurité, notamment autour des autobus scolaires.

Des infractions lourdes de conséquences

Bien que la sécurité de nos enfants soit un élément phare pour convaincre les automobilistes d'adopter des comportements sécuritaires, la FTA tient également à rappeler que l'omission de se conformer au signal d'arrêt d'un autobus scolaire représente l'une des infractions routières les plus coûteuses en termes de point d'inaptitude pour les automobilistes du Québec. Omettre de se conformer au signal d'arrêt d'un autobus scolaire entraîne en effet l'obtention de neuf points d'inaptitude, et une amende entre 200 \$ et 300 \$. La FTA espère que cet élément attirera l'attention des potentiels contrevenants, et les sensi-



bilisera à être davantage vigilants en présence d'un autobus scolaire.

Le transport scolaire en quelques chiffres

Chaque jour, plus de 577 580 élèves sont transportés à l'école matin et soir partout dans la province, sur près de 980 392 kilomètres, par plus de 11 290 conducteurs d'autobus.

Depuis la première édition de la campagne M'as-tu vu? en 1988, deux décès d'enfant d'âge scolaire à bord ou aux abords d'un autobus scolaire ont été recensés, dont un au cours de la dernière année. Ces deux décès sont la preuve tragique qu'il faut poursuivre les efforts de sensibilisation auprès de tous les usagers de la route.

« L'attention des automobilistes sauve des vies, littéralement. Se conformer aux règles de sécurité n'est donc pas une option. C'est pourquoi nous continuons, année après année, à marteler nos messages de sensibilisation. Nous tenons par ailleurs à remercier tous les acteurs impliqués dans la campagne. Transporteurs scolaires, conducteurs d'autobus, intervenants en milieu scolaire, services de police, et tous les autres : merci de vous engager pour la sécurité de nos enfants! », conclut Luc Lafrance, président-directeur général de la Fédération des transporteurs par autobus.

Source : Fédération des transporteurs par autobus

MERCREDI 26 FÉVRIER 2025

- Vigie de Saint-Jean-Port-Joli
- 9 h à 16 h (dîner inclus)
- Inscription gratuite via le code QR



mrclislet.com

Préparer l'avenir de son entreprise agricole



Cet événement est rendu possible grâce aux partenaires suivants :

UPA - Syndicat de L'Islet | Desjardins Entreprises | La Financière agricole du Québec
 Financement agricole Canada | La Coopérative de développement régional du Québec
 La Financière Sun Life | Mallette | CAE Montmagny-L'Islet | ITAQ | Promutuel Côte-Sud
 LARACA | FIRA | Mireille Dubé-LMI Canada



Cette activité bénéficie d'une aide financière offerte par l'entremise des réseaux Agriconseils grâce au Programme services-conseils 2023-2028, en vertu du Partenariat canadien pour une agriculture durable, entente conclue entre les gouvernements du Canada et du Québec.

112260525_2

CONSULTEZ VOS INFOS À LA SOURCE

Meta censure les médias,
dont votre hebdomadaire **Le Placoteux**,
en bloquant les nouvelles de ses plateformes
Facebook et Instagram.

Restez informé
et ne manquez rien de
l'actualité en vous **inscrivant**
à notre infolettre



leplacoteux.com/inscription-infolettre

Le **Placoteux**
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

Retour de la loterie au profit de la Fondation de l'Hôpital

La Fondation de l'Hôpital de Notre-Dame-de-Fatima présente sa nouvelle loterie pour l'année 2025. Le tirage consistera en 12 prix, d'une valeur totale de 24 523 \$, qui seront tirés à toutes les semaines entre les mois de mars et juin.

Le premier tirage aura lieu le 26 mars, avec un lot en argent de 5000 \$ à gagner. Viendront ensuite les tirages d'un crédit-voyage de 2500 \$, ou le choix d'avoir un montant en argent de 2000 \$, pour les tirages du 2 avril, du 30 avril, et du 11 juin 2025. Les autres prix sont une carte-cadeau de 2500 \$ chez Ameublement Tanguay, un forfait escapade en amoureux à l'Hôtel 71 dans le Vieux-Québec, une machine à café de luxe JURA d'une valeur de 1995 \$, et plusieurs autres montants en argent comptant qui viendront clore la série de 12 tirages le 11 juin prochain.

500 billets en vente

Seulement 500 billets ont été mis en circulation le 22 janvier, au coût de 125 \$ chacun. La Fondation vise un profit net de plus de 35 000 \$ qui servira à l'achat d'équipements médicaux pour l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière au cours de l'année 2025. Les tirages se dérouleront chaque mercredi du 26 mars au 11 juin inclusivement. Les billets sont disponibles dès maintenant auprès de Maryse Pelletier au 418 856-7000, poste 7395. Les noms des gagnants seront diffusés sur la page Facebook de la

Fondation et sur Internet au www.fondationhndf.ca.

Les personnes intéressées à vendre des billets pour la Fondation peuvent le faire en communiquant avec la direction de la Fondation par téléphone au 418 856-7000, poste 7395. Chaque tranche de cinq billets vendus donne la chance aux vendeurs de gagner une des deux cartes-cadeaux de 350 \$ chez Ameublement Tanguay.

Source : Fondation de l'Hôpital de Notre-Dame-de-Fatima



Maryse Pelletier présente l'affiche de l'édition 2025 de la loterie.

2500 jeunes célèbrent le fleurdelisé au Bas-Saint-Laurent

Dans le cadre du 77^e anniversaire du drapeau du Québec, plus de 2500 élèves du Bas-Saint-Laurent ont découvert l'histoire de ce symbole identitaire. Une initiative portée par la Société nationale de l'Est-du-Québec (SNEQ) en collaboration avec le Mouvement national des Québécoises et des Québécois (MNQ).

« L'engouement pour ce Jour du drapeau a gagné beaucoup de vigueur, et c'est formidable de voir l'intérêt grandissant face à notre histoire! », déclare Djanick Michaud, coordonnateur de la SNEQ, qui souligne l'importance de ce projet éducatif. Cette année, 100 troussees scolaires contenant cahiers pédagogiques et drapeaux officiels ont été distribuées dans les écoles primaires et secondaires de la région, doublant ainsi le nombre de troussees offertes lors de la première édition en 2022.

Ariane Francœur, présidente de la SNEQ, a exprimé sa satisfaction devant l'intérêt des jeunes générations. « Un peu partout sur notre territoire, des commémorations auront lieu, incluant la levée du drapeau suivie de son salut officiel. C'est essentiel que les Québécoises et les Québécois s'approprient leur drapeau et en connaissent l'histoire. »

Le programme a également permis de renouveler les drapeaux dans les municipalités, grâce au soutien de partenaires régionaux et nationaux. Ces initiatives soulignent l'importance de transmettre l'histoire et les valeurs du Québec aux nouvelles générations, tout en rassemblant la communauté autour de ce symbole identitaire. (M.L.)



Le drapeau du Québec a 77 ans. Photo : Courtoisie

Une tournée de théâtre pour les aînés du Kamouraska

La MRC de Kamouraska annonce qu'une tournée de théâtre s'amorce dans les résidences pour personnes âgées de la région. Treize résidences seront visitées par le Théâtre Témoin, une troupe formée par un duo d'artistes.

Un premier bloc de représentations a eu lieu dans la semaine du 20 au 24 janvier. La résidence Labrie, le Domaine Angélique, les Habitations Saint-Pacôme, la Petite Villa, la Source, le Victoria, et les résidences les Pèlerins auront la visite de la troupe au mois de janvier. Un deuxième bloc de représentations aura lieu à la fin février dans les résidences qui n'auront pas encore été visitées. Les dates seront annoncées dans chacune des résidences.

La pièce présente une approche ludique pour intervenir auprès des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer. Très touchante, elle donne des pistes pour faciliter la relation avec un proche aux prises avec la maladie. C'est pourquoi les proches et la famille des résidents, ainsi que le personnel des établissements sont aussi invités à assister à la représentation.

« Je suis très fier de ce projet. Nous espérons qu'il créera un effet d'entraînement

pour amener davantage de projets culturels dans les résidences, et tisser des liens entre le milieu culturel et celui des résidences pour aînés », a déclaré Sylvain Roy, préfet élu de la MRC de Kamouraska.

La tournée est financée par l'Entente

de développement culturel de la MRC et du ministère de la Culture et des Communications et par les Caisses Desjardins du Kamouraska à parts égales, pour un total de 15 000 \$.

Source : MRC de Kamouraska



Étienne Martel-Octeau, directeur général de la Caisse de l'Anse de La Pocatière, Marie-Ève Gagnon, directrice de la résidence Labrie, Valérie Bertrand-Lemay et Marie-Anne Dubé, du Théâtre Témoin, Johanne Charest, responsable des loisirs, et Sylvain Roy. Photo : Audrey Mainguy

Présentations publiques d'hiver chez Est-Nord-Est

Le centre Est-Nord-Est reprend tranquillement le rythme après son congé hivernal. Pour renouer avec sa communauté, des présentations publiques auront lieu le 6 février à 17 h au 335, avenue de Gaspé Ouest à Saint-Jean-Port-Joli.

Les présentations permettront au public de rencontrer le dernier groupe en résidence de la programmation 2024-2025.

Les artistes Amadeo Azar (Buenos Aires, Argentine), Nichol Marsch (Stonewall, Manitoba), Louis Bouvier (Montréal, Québec), Toni Brell (Amsterdam, Pays-Bas), et l'auteure Joëlle Dubé (Montréal, Québec) présenteront

leurs pratiques et intentions de recherche. La soirée est gratuite et ouverte à tous, et des crudités et des boissons seront servies par le centre après les présentations. Une soirée d'art actuel en compagnie d'artistes talentueux pour commencer l'année sous le signe de la création.

Source : Est-Nord-Est, résidence d'artistes

SCÈNES DE CRIMES

une CHRONIQUE de

Norbert Spehner

L'INSPECTEUR ÉTAIT MALADE

Policier d'élite, Lars Martin Johansson est aujourd'hui à la retraite. Après avoir subi une attaque cérébrale, il se retrouve à l'hôpital et il s'ennuie, mais la mention par son médecin d'une affaire de meurtre non résolue excite sa curiosité. La victime est une fillette de neuf ans. Avec l'aide de son assistante, d'une détective amateur, et d'un orphelin qui a un intérêt personnel dans l'histoire, il se lance dans une enquête informelle, en partie depuis son lit de convalescence.

Lars Martin Johansson est un personnage complexe, flic d'élite et légende vivante, connu comme « l'homme qui voyait derrière les coins ». Éternel râleur, atteint de surplus pondéral, son hygiène de vie fait enrager ses médecins et inquiète son entourage, car même sorti de l'hôpital, il n'est pas pour autant tiré d'affaire : maux de tête permanents, douleurs à la poitrine, paralysie partielle des membres supérieurs, déplacements avec une béquille, etc.

Pourtant, cela ne va pas l'empêcher de se lancer à corps perdu dans sa quête du coupable, car il est persuadé qu'il va découvrir son identité et résoudre le crime.

Après révision des documents de l'affaire initiale, bâclée par un incompetent notoire, il reprend tout depuis le début. Ce sera long, méticuleux, et souvent frustrant. Mais ce flic obstiné découvre assez vite une piste intéressante, et la traque commence!

Le récit de cette enquête palpitante est un cas d'école, car même si elle évolue lentement au fur et à mesure que les indices se multiplient et que les pièces du casse-tête se mettent en place, on ne s'ennuie jamais. Bref, c'est un *page turner*, sans être un thriller (pas de fusillades, ni de poursuites échevelées, ni d'exploits jamesbondiens).

Autre atout de ce polar exceptionnel : il présente une galerie de protagonistes particulièrement réussie, avec un personnage central à la fois attachant et irritant! Quant au dénouement, il nous réserve une double surprise du genre bonne nouvelle, mauvaise nouvelle. Excellent!

Leif GW Persson, *L'ENQUÊTEUR AGONISANT*, Paris, Rivages, 2024, 446 pages

LES ARTS DE LA SCÈNE SPECTACLES

45600325

PARTENAIRE SAISON

COOP MONTMAGNY

TRADITION CAP-SAINT-IGNACE

418 241-5799

adls.ca

CETTE VOIX

DAN ET GERRY

NOTRE HISTOIRE

DAN BIGRAS

CETTE VOIX : DAN + GERRY

Sam. 1^{er} fév. 20 h

Salle Edwin-Bélanger

MIRADA FLAMENCA

POR CAMINOS

Dim. 16 fév. 15 h

Salle Promutuel Assurance

NOUVELLES MISES EN VENTE

ADMISSION GÉNÉRALE À PARTIR DU JEUDI 30 JANVIER MINUIT

GUYLAINE TANGUAY

C'EST MA VIE

Sam. 20 sept. 20 h

Salle Edwin-Bélanger

R : 50\$ | 25 ans - : 25\$

KIM RICHARDSON, LULU HUGUES ET LUCE DUFALT - ELLES

Ven. 14 nov. 20 h

Salle Edwin-Bélanger

R : 53\$ | 25 ans - : 25\$

RÉAL BÉLAND

COMME CHEZ NOUS

Sam. 22 nov. 20 h

Salle Edwin-Bélanger

R : 46\$ | 25 ans - : 25\$

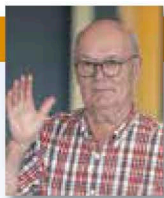
MARIO TESSIER

CHAMPION [SUPPLÉMENTAIRE]

Sam. 7 fév. 20 h 2026

Salle Edwin-Bélanger

R : 45\$ | 25 ans - : 25\$



Avis de décès

René Boucher (1947-2025)
Saint-Pacôme

À l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 27 janvier 2025, est décédé à l'âge de 77 ans et 3 mois M. René Boucher, conjoint de Mme Claire Royer; fils de feu Mme Bernadette Dionne et de feu M. Albert Boucher. Il demeurait à Saint-Pacôme, Kamouraska.

Selon ses volontés, il n'y aura pas de rituels funéraires. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure au cimetière de Saint-Pacôme.

Il laisse dans le deuil sa conjointe, Claire Royer. Il était le frère de : feu Jean-Paul (feu Carmelle Dionne), feu Maurice (feu Cécile Dubé), feu Réal (feu Magella Blier), Rita (feu Oscar Lemay), Isabelle, Rodrigue (Renelle Drapeau), feu Georges, Yvon (feu Cécile Pelletier), Arsène (Nicole Beaupré), Michelle (Adrien Picard), Thomas (Marianne Ouellet), feu Fabienne (feu Paul-André Desmeules), François dit Frank (Francine Bouchard), Gilbert dit Gil (Berthe Beaulieu), Claude (feu Mariette Saint-Pierre), Rose (Gilles Gagnon); le beau-frère de : Marcel (Danielle Julien), feu Richard (Martine Caron), feu Benoit (Johanne Lauzier), Marie (Jean Raymond), Martin (Florina Visan). Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ses amis.

La direction des services professionnels a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Louise Gagnon Milliard (1948-2025)
Saint-Pacôme

À l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière le 23 janvier 2025, est décédée à l'âge de 76 ans et 5 mois Mme Louise Gagnon, épouse de M. Jean-Paul Milliard; fille de feu Mme Éliane Santerre et de feu M. Victor Gagnon. Elle demeurait à Saint-Pacôme, Kamouraska.

Les membres de la famille accueilleront parents et amis à la Maison funéraire Viateur Gallant, 192, boulevard Bégin, Saint-Pacôme, le samedi 8 février 2025 dès 12 h. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 14 h, au salon de Saint-Pacôme, suivie de l'inhumation à une date ultérieure au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil son époux, Jean-Paul Milliard. Elle était la sœur de : Denis (Angéline Godin), feu Michel (Suzanne Pelletier), Claude (Nicole Sarrasin), feu Pauline (Donald Richer), feu Gilles, Claire (Pierre Durivage); la belle-sœur de : Simone (feu Claude Gagnon), Rosaire (feu Rita Brisson), feu Charlotte (Michel Girard), feu Jean-Pierre. Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

La famille désire remercier les médecins et le personnel de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima et plus particulièrement le Dr Guillaume Lavoie ainsi que le personnel de la Résidence Hélène Lavoie.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima, 1201, 6^e Avenue, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0.

La direction des funérailles a été confiée à la



Maison funéraire Viateur Gallant
Filiale de la Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Jeannine Michaud Anctil (1941-2025)
Kamouraska

À son domicile, le 26 janvier 2025 est décédée à l'âge de 84 ans Mme Jeannine Michaud, épouse de feu M. David Anctil, fille de feu Mme Simone Morneau et de feu M. Léon Michaud. Elle demeurait à Kamouraska.

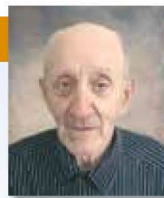
La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal le samedi 8 février 2025 dès 9 h. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 11 h, au salon de Saint-Pascal.

Elle laisse dans le deuil ses fils : Patrick (Mélanie Deschênes), François (feu Sylvie Després); ses petits-enfants : Antoine, Frédéric, Raphaëlle. Elle était la sœur de : feu Raymond (feu Annette Laplante), feu Louis (Huguette Desjardins), feu Guy (feu Rose St-Pierre), feu Jean-Yves (feu Maurice, feu Normand, feu Yolande (feu Philippe Larente), Pierrette (feu Roch Desjardins), feu Sr Francine, Monique (feu Carmon Lavoie), feu Carmen (feu Daniel Pelletier); de la famille Anctil, la belle-sœur de : feu Fernand (feu Madeleine Landry), feu Léopold (feu Monique Langlais), Georges (feu Denise Laplante), feu Richard (Monique Lavoie), feu Jean-Guy, feu Gilles (Renée Pelletier), feu Fernande (feu Lucien Gagnon), feu Jeanne (feu Marcel Desrosiers), feu Carmen (feu Marcel Landry), feu Rachel (feu Jean Corminboeuf), feu Odette (feu Jacques Levasseur), Nicole (feu Maurice Pelletier). Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Jean-Marie Langelier (1940-2025)
Kamouraska

À l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 25 janvier 2025, est décédé à l'âge de 84 ans et 1 mois M. Jean-Marie Langelier; époux de feu Mme Yvette Madore; fils de feu Mme Rose-Alma Lévesque et de feu M. Siméon Langelier; fils adoptif de feu Mme Élisabeth

Couturier et de feu M. Wellie Tremblay. Il demeurait à Saint-Pascal, autrefois à Kamouraska. **Une liturgie de la parole a été célébrée le vendredi 31 janvier 2025 à 14 h 30, à la Résidence funéraire Daniel Caron de Saint-Pascal. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure au cimetière de Kamouraska.**

Il laisse dans le deuil ses enfants : Stéphane (Barbara Lavoie), Nelson (Chantal Labrecque), Nancy (Régis Lizotte); ses petits-enfants : Amélie (Dylan Sirois), Miranda, Malik, Nathan et son arrière-petite-fille, Olivia. Il était le frère de : Gilbert, Jean-Paul (feu Pauline Chouinard), feu Marcel (feu Georgette Langelier), feu Roland (feu Lisette Tessier), Gilberte (Guy Ouimet), Lucille (Denis Caron), Aline (Adrien Campagna), Lorraine Tremblay (Jean-Guy Davidson) et de la famille Madore le beau-frère de : feu Joseph, feu Pierrette (feu Bertrand Laplante), feu Rita, feu Madeleine, Philippe (Gertrude Castonguay), Gilles. Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Langelier et Madore ainsi que ses ami(e)s.

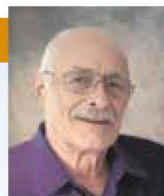
La famille désire remercier le personnel de la résidence Labrie de Saint-Pascal et de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima pour les bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima, 1201, 6^e Avenue, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Gaston Deschênes (1941-2025)
Saint-Alexandre-de-Kamouraska

À la Maison Desjardins de soins palliatifs du KRTB de Rivière-du-Loup, le 25 janvier 2025, est décédé à l'âge de 83 ans M. Gaston Deschênes, époux de feu Mme Anne-Marie Plourde; fils de feu Mme Émilienne Beaupré et de feu M. Donat Deschênes. Il demeurait

à Saint-Alexandre de Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 680, rue Principale, Saint-Alexandre, le lundi 3 février 2025 dès 11 h. Le service religieux sera célébré le jour même à 14 h, en l'église de Saint-Alexandre, suivi de l'inhumation à une date ultérieure au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Anny (Jack), Sylvain (Tanya), Marie-Josée (Bruno), Steeve (Annie); ses petits-enfants : Marybelle, Alexandre, Amélie, Maggie, Frédérique, Samuel, Gabrielle; ses arrière-petits-enfants : Éva, Samy-Gail, Logan, Hubert, Aurély, Lohan. Il était le frère de : Claude (Madeleine Potvin), feu Lise (Alfred Harvey), Rosaire (Francine Nadeau), Denise (Onil Ouellet), Lucie (Jacques Nadeau), Renaud (Yvette Sirois); le beau-frère de : feu Jeannine (feu André Blier), feu Hilaire (Ghislain Caron), feu Noëlla (Paul-Émile Plourde), Lucie (feu Jean-Marie Taillon) (feu Jacques Perreault), Gaétane, Lise (Paul Robitaille), Aline (Michel Boudreau), Mario (Hélène Boulet). Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

Des remerciements sont adressés au personnel de la Maison Desjardins de soins palliatifs du KRTB pour les bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation de la Maison Desjardins de soins palliatifs du KRTB, 44, rue de Chauffailles, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 4E1.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222

*Nos condoléances à toutes
les familles éprouvées*

Ligue Puribec : les huit équipes préparent la saison 2025

Réunis en assemblée ordinaire, les dirigeants des équipes de la Ligue de baseball senior Puribec ont tous confirmé leur retour pour la prochaine saison.

C'est donc avec les huit mêmes formations que le plus vieux circuit de baseball senior dans la province offrira une autre saison aux amateurs du Bas-Saint-Laurent et du nord-est du Nouveau-Brunswick. Il s'agira de la 47^e saison de la ligue qui a été fondée en 1978.

Matane, Rimouski, Trois-Pistoles, Rivière-du-Loup, Kamouraska, Témiscouata, Edmundston et Grand-Sault seront sur la ligne de départ quand le coup d'envoi sera donné lors de la fin de semaine des Patriotes, les 17 et 18 mai, comme le veut la coutume.

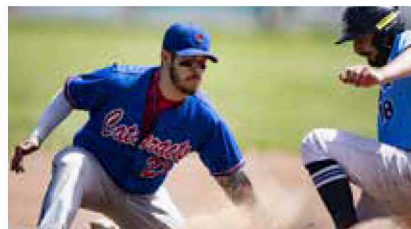
« On peut se réjouir de voir que nos huit équipes sont au travail dans leur planification, et du fait que nous jouissons d'une belle stabilité. Ça nous permet de dire que le baseball est en bonne santé à tous les niveaux dans notre grand territoire », observe le président du circuit, Denis Bérubé.

Le calendrier de la prochaine saison sera similaire à celui de l'an dernier. Chacune des équipes jouera 22 parties,

soit trois contre chacune des sept autres concessions, en inversant le nombre de duels sur la route et à la maison. La 22^e partie se jouera face à un adversaire de rivalité situé à proximité géographiquement.

La saison régulière prendra fin le 1^{er} août, soit une semaine plus tard que par les années passées. Toutes les équipes participeront aux séries avec une première ronde de quart de finale au meilleur de cinq, à compter du vendredi 8 août. Les demi-finales et la finale se joueront sous la formule 4 de 7. La Ligue Puribec prévoit dévoiler son calendrier au début du mois de mars.

Source : Ligue Puribec



Une deuxième fin de semaine parfaite pour L'Everest

L'équipe sudcôtoise continue sur sa lancée avec deux victoires convaincantes, signant des gains de 4-0 et 6-2 en deux jours lors du dernier week-end d'activité de la Ligue de hockey junior AAA du Québec (LHJAAAQ).

La fin de semaine de l'Everest a démarré en force le 24 janvier, avec une victoire éclatante de 4-0 contre les Cobras de Terrebonne. Le gardien Alexandre Lauzier a été impérial devant son filet, réalisant un blanchissage de 30 arrêts.

Côté offensif, Xavier Fournier a brillé de tous ses feux. Le Lévisien a été impliqué dans chacun des buts de son équipe, inscrivant deux filets et récoltant deux passes. En première période, il a préparé le 16^e but de la saison de Dan Chrétien, qui a franchi un cap important en atteignant les 150 points en carrière dans la ligue.

Fournier a poursuivi son festival offensif en deuxième période. Dès le retour sur la glace, il a offert une passe décisive à Noah Woodard pour porter la marque à 3-0. Quelques minutes plus tard, en avantage numérique, Fournier a inscrit son deuxième but de la soirée, scellant le score et confirmant la domination de l'Everest.

Une victoire intense contre le Titan

Dimanche après-midi, l'Everest se déplaçait à Princeville pour affronter le Titan dans un match où l'intensité était au rendez-vous. Les deux équipes ont cumulé un impressionnant total de 88 minutes de pénalité, mais c'est l'Everest qui a eu le dernier mot, l'emportant 6-2.

La formation de Simon Labrecque a rapidement pris les devants 2-0 grâce à des buts de Tommy Bouchard et Joey Pelletier. Bien que le Titan ait réduit l'écart à 3-2, l'Everest a répondu avec autorité. Noah Woodard, Tommy Bouchard (avec un doublé) et Serein Ntibashoboye ont enfoncé le clou, creusant l'écart et scellant une deuxième victoire en autant de matchs. Devant le filet, Émile Pagé a livré une performance solide, bloquant 25 des 27 tirs dirigés vers lui.

Grâce à ces victoires consécutives, l'Everest grimpe provisoirement au septième rang du classement général.

Source : Everest de la Côte-du-Sud

TRANSBOIS
TBM

OFFRE D'EMPLOI
CHAUFFEUR CLASSE 1

Plus de 40 années d'expérience dans le transport de produits forestiers en vrac au Québec, c'est une équipe d'expérience et dynamique!

TRANSPORT LOCAL RÉGIONS
QUÉBEC | RIVIÈRE-DU-LOUP | SAINT-PAMPHILE
ET LONGUE DISTANCE

- Horaire du lundi au vendredi
- Transport de produits forestiers
- Poste disponible dès maintenant
- Camions attitrés
- Poste à l'année
- Temps plein et temps partiel disponible

Vous êtes intéressés à faire partie de notre équipe? Envoyez-nous votre C.V.

Téléphone : 418.356.3371 • Courriel : mmatte@transboistbm.com



OFFRE D'EMPLOI

TECHNICIEN(NE) EN RESSOURCES HUMAINES

En collaboration avec la direction générale, la personne effectuera les principales tâches suivantes :

- Gérer le processus complet de recrutement (processus de recrutement complet, l'accueil et l'intégration ainsi que la prise en charge des besoins de formations, etc.)
- Coordonner et tenir à jour les dossiers des employés pour l'assurance collective, les vacances, les heures cumulées, les maladies, le REER, invalidité.
- Gérer le programme de santé et sécurité au travail sous les recommandations de la mutuelle des municipalités du Québec.
- Encadrer et répondre aux questions des employés et directeurs des départements en matière de conditions de travail et des politiques en vigueur.
- Effectuer les modifications nécessaires dans les politiques, procédures et les conditions de travail des employés.
- Participer à l'organisation d'activités sociales durant l'année.
- Effectuer le cycle complet de la paie aux 2 semaines.

Exigences du poste

- Détenir un diplôme collégial en ressources humaines ou en administration.
- Posséder une expérience pertinente de 3 ans dans un poste similaire.
- Connaissance du logiciel comptable PG Mégagest est un atout.
- Avoir une très bonne connaissance de la Suite Office.
- Être motivé(e), autonome, minutieux(euse), discret(ète) et proactif(ve).
- Sens des responsabilités et autonomie, rigueur et assiduité et dynamisme.
- Capacité de travailler en équipe.
- Bonne maîtrise du français parlé et écrit.

Conditions et salaire

- Poste permanent
- 35 h par semaine
- Salaire et avantages sociaux compétitifs (REER collectif jusqu'à 6 % portion employeur)
- Horaire estival incluant les vendredis après-midi de congé
- 3 semaines de vacances payées une fois la première année complétée (4 semaines dès la 4^e année)

L'entrée en fonction de la personne pourra se faire rapidement.

Toute personne intéressée devra faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 7 février 2025 avant 14 h au bureau de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli :

**7, Place de l'Église, Saint-Jean-Port-Joli (Québec) G0R 3G0
ou par courriel à stephen.lord@saintjeanportjoli.com**

1040E0525_2

Grand excès de vitesse à Saint-Roch-des-Aulnaies

Le 17 janvier, vers 7 h du matin, un homme de 32 ans, de Québec, a été intercepté à 105 km/h dans une zone de 50 km/h sur la route de la Seigneurie à

Saint-Roch-des-Aulnaies. Le contrevenant a reçu un constat d'infraction de 1099 \$, assorti de 10 points d'inaptitude.

Source : Sûreté du Québec

Plusieurs postes disponibles :

- **Jardinier**
- **Animateur.trice Jardin-jeunes**
- **Coordonnateur-coordonnatrice NOUVEAU POSTE**
- **Conseiller.ère Accueil et vente (Marché aux fleurs et Pépinière)**
- **Préposé.e à l'entretien**

Descriptions et conditions sur notre site web
Faites-nous parvenir votre CV sans tarder!
info@jardinfloraldelapocatiere.com

4564E0525

PARTICIPE AU VERDISSEMENT DE LA VILLE, REJOINS L'ÉQUIPE DES SERVICES HORTICOLES.

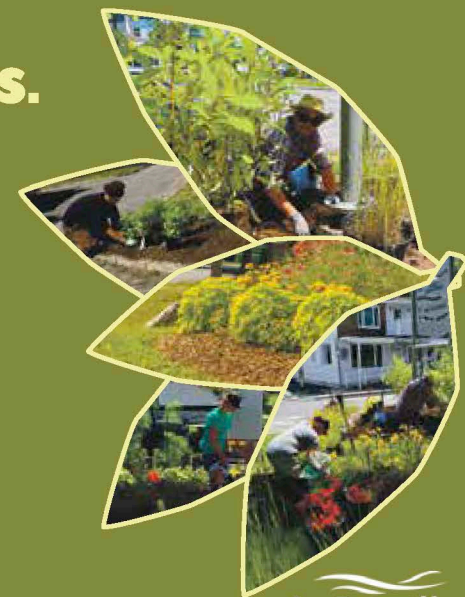
Deviens :

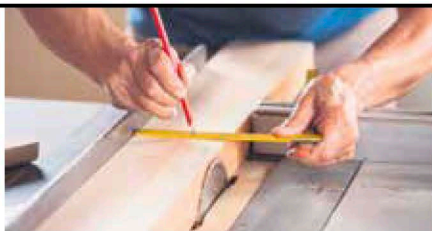
- ↳ **Coordonnateur.trice aux services horticoles ;**
- ↳ **Aides-horticoles.**



Pour consulter les offres d'emploi, visite le www.lapocatiere.ca/emplois/ ou scanne le code QR.

Pour postuler, envoie ton CV à ressources.humaines@lapocatiere.ca





Joins-toi à la vaillante équipe des travaux publics de Saint-Jean-Port-Joli!

Journalier/entretien général

Emploi temps plein

Les exigences du poste :

- Détenir une expérience pertinente de travail visant l'entretien général des bâtiments. Toute carte de compétence pertinente constitue un atout;
- Détenir un permis de conduire de classe 3 sera considéré comme un atout;
- Capacité de travailler en équipe;
- Facilité à traiter avec le public;
- Aptitude en ébénisterie et plomberie sera considérée comme un atout.

En échange, nous t'offrons :

- Un horaire de travail qui t'assure 40 heures par semaine réparti du **lundi au vendredi midi de mai à octobre.**
- Un salaire concurrentiel et de nombreux avantages sociaux.
- La reconnaissance pour ton travail bien fait.

Envoie-nous ton CV :

info@saintjeanportjoli.com | www.facebook.com/saintjeanportjoli

1040E0525

SCF **Conseils**

SCF Conseils Bas-Saint-Laurent Inc.
Société de comptables professionnels agréés



3 POSTES DE CPA DISPONIBLES!

La Pocatière
Saint-Antonin
Rimouski

- 3 ANS D'EXPÉRIENCE
- TITRE PROFESSIONNEL DE CPA

- + Salaire concurrentiel
- ++ Excellentes conditions
- +++ Environnement humain

0361H0525



Tu veux une carrière dans un domaine qui sort de l'ordinaire?



On a une place pour toi!

Regarde notre site web pour nous connaître, voir nos offres d'emploi et transmettre ta candidature.



Fais parvenir ton c.v. à carrieres@fonderiepoitras.com

POITRAS

Offres d'emploi

7429H4124

AVIS À NOS MARCHANDS

Réservez dès maintenant
dans notre section circulaire!

Vos
circulaires

Le **Placoteux**

Nous couvrons
100%
des foyers des
MRC de
Kamouraska
et de l'Islet

**Publiez et
distribuez**
vos circulaires
au meilleur prix!

19 601
EXEMPLAIRES

**ENTIÈREMENT
DISTRIBUÉS par
POSTES CANADA**

POUR PLUS
D'INFORMATION :

Hélaine Pettigrew
418 492-2706, p. 108
helaine@leplacoteux.com

Le Pavage Jirico triomphe

Un calendrier de trois rencontres était au programme le week-end du 24 janvier dans la Ligue de hockey Côte-Sud, deux d'entre eux étant à l'affiche le vendredi. Ayant eu la possibilité de décrocher dès ce week-end le championnat de la saison régulière, les Mercenaires de Lotbinière devront attendre, eux qui ont subi leur premier revers sur la route cette saison du côté de Montmagny. Le Pavage Jirico et les Éperviers ont quant à eux remporté leurs matchs à domicile.

Dans le premier match, présenté vendredi soir au Centre Rousseau de Saint-Jean-Port-Joli, une poussée de quatre buts sans réplique en troisième période a permis au Pavage Jirico de prendre la mesure du Plastiques Moore de Saint-Damien par la marque de 4-0.

Après deux périodes sans but, Édouard Ouellet a profité d'un avantage numérique, à 5:59 en troisième, pour donner les devants aux locaux, ce but allant devenir celui de la victoire. Félix-Antoine Lévesque avec son premier de l'année à 7:14, Marc-Olivier Caron avec son troisième de la saison à 12:35, et Frédéric Dionne, dans un filet désert à 17:47, ont marqué pour le Pavage Jirico.

Le blanchissage est allé à la fiche du gardien Félix-Antoine Leblond qui a bloqué les 31 tirs dirigés contre lui, Samuel Fournier cédant à quatre reprises sur les 32 tirs du Pavage Jirico.

Le Décor Mercier s'impose devant les Mercenaires

Devant 374 personnes réunies à l'aréna de Montmagny, également vendredi soir, les Mercenaires de Lotbinière ont subi un premier revers sur la route cette saison, s'inclinant 6-3 devant le Décor Mercier. Après une première période sans but, les joueurs du Décor Mercier ont explosé en période médiane avec quatre buts sur 19 tirs, leurs adversaires ne pouvant résoudre l'énigme Jonathan Labrie qui a été parfait sur les 24 tirs de ses adversaires. Ce dernier a été solide tout au long du match, ne cédant qu'à trois reprises sur 58 tirs.

Benjamin Gagnon à 5:26, et François Gagnon, à 6:10 ont ouvert la marque pour les locaux, Kim Rhoderick Côté creusant l'écart à 9:55 avec son cinquième de la saison. Dave Gaumond a permis au Décor Mercier de porter la marque 4-0 à 16:18, Jean Daniel Gauthier inscrivant le cinquième but des locaux à 1:07 en début de troisième.

Jordan Hewey, sans aide, a inscrit le premier but des visiteurs 18 secondes après Gauthier, les Mercenaires s'appro-

chant à deux buts avec une poussée tardive en fin d'engagement, soit ceux de Guillaume Linteau sans aide à 15:42, et d'Alex Falardeau, sur une aide d'Olivier Patry, à 17:18. Jean Daniel Gauthier, avec son deuxième du match dans un filet désert, a scellé la victoire pour le Décor Mercier à 17:45.

Classement général

À deux semaines de la fin du calendrier régulier, hormis possiblement la première position, rien n'est décidé en ce qui a trait au classement final en vue des séries éliminatoires. Malgré leur revers à Montmagny, les Mercenaires de Lotbinière sont toujours seuls en tête avec 30 points en 18 parties, six de plus que Montmagny qui a disputé 17 parties.

Au moment de publier ces lignes, les Mercenaires n'ont besoin que d'un point de classement pour être sacrés champions de cette saison régulière, ce qu'ils tenteront d'obtenir à Saint-Jean-Port-Joli le 31 janvier, ou à domicile contre Saint-Joseph le 7 février.

Avec sa victoire de vendredi, Montmagny dispose de trois points d'avance sur le Pavage Jirico de Saint-Jean-Port-Joli qui a 21 points en 17 parties également, trois de mieux que Saint-Joseph (18 points en 18 matchs), et quatre de plus que Saint-Prosper avec 17 points en 18 matchs également. Le Giovannina (16 points en 16 matchs) est en sixième position, suivi du Plastiques Moore (14 points), et des Éperviers (12 points) qui ont disputé 18 matchs chacun.

Statistiques

Souignons que la lutte pour le premier rang des pointeurs du circuit est plus que serrée : Édouard Ouellet, du Pavage Jirico, domine avec 34 points, trois de plus que Joey Beaudoin de Lotbinière, et quatre de mieux qu'Olivier Coulombe de Montmagny qui est suivi de ses coéquipiers Sammy Dubois et Jean-Daniel Gauthier avec 29 et 27 points.

Source : Ligue de hockey Côte-Sud



SUDOKU

JEU N° 905

8					4	6		7
		4	9	3				
							4	
	4		7		3			2
	6							
				8			9	
7			2			5		
	5			9		3		4

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU

4	2	3	7	6	9	8	5	1
6	8	5	4	1	2	3	9	7
9	1	8	5	7	6	4	2	3
5	6	7	9	4	2	8	1	3
2	8	6	3	1	5	7	4	9
3	7	4	5	6	9	1	8	2
8	2	7	4	9	3	6	2	1
1	8	3	7	2	4	5	9	6
7	3	6	4	1	5	8	9	2

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT

- Redonner de l'éclat à.
- Fumet — Mû par de l'air.
- Inconvenant — Voile.
- Compagnon — Tailler finement.
- Démonstratif — Néon — Tête de rocher.
- Entourée — Après le présent.
- Accumuler — Prénom de la maîtresse d'Hiller.
- Reporté au pouvoir — Onomatopée — En les.
- Réputation.
- Pie — Cabaret espagnol.
- L'aigle y niche — Poisson des lacs du Québec.
- Harassés — Enveloppe coriace.

VERTICALEMENT

- Présenter en déformant plus ou moins les faits — Rivière de Suisse.
- Prénom — Force physique.
- Grand bonheur — Arme de Robin des Bois.
- Ruisselets — Éplucher.
- Grand palmier d'Asie — Ville du Japon.
- Les plus vieux d'une famille — Roues à gorge.
- Supposé — C'est la saison des maringouins.
- Celui qui reçoit — Qui dit ce qu'elle pense.
- Avant nous — Monnaie moldave — Cri d'un petit animal à qui on

tord le cou.

- Sourire — Préfixe qui multiplie.
- Sûr — Vallée très large.
- D'une seule couleur — Poire d'hiver.

RÉPONSE DU JEU

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
1	R	A	F	A	R	A	L	I	C	H	I	R
2	O	D	E	U	R	A	L	I	C	H	I	R
3	M	A	L	I	S	P	I	C	A	L	E	S
4	A	M	I	C	I	S	E	L	E	R	E	S
5	G	E	T	O	C	E	N	T	E	R	E	S
6	C	E	L	E	N	T	E	R	E	S		
7	E	N	T	A	I	S						
8	R	E	L	A	T	A	C	E	S			
9	R	E	L	A	T	A	C	E	S			
10	A	V	A	N	T	A	C	E	S			
11	A	I	R	E								
12	E	C	A	L	E							

BIBLIOTHÈQUE DES AULNAIES

Saint-Roch-des-Aulnaies
CAUSERIE À L'ESPACE CULTUREL. La Bibliothèque des Aulnaies vous invite à une belle rencontre avec 2 personnalités de Saint-Roch-des-Aulnaies : le général Roméo Dallaire qui nous parlera de son plus récent livre « La paix. Le parcours d'un combattant » ; Mme Marie-Claude Michaud qui traitera de son dernier ouvrage « Être leader sans armure. » Cet évènement autour d'un café aura lieu à l'Espace culturel situé au 2e étage de la Bibliothèque d'Aulnaies, 379, Route de l'Église, Saint-Roch-des-Aulnaies. Date : le jeudi 6 février 2025 de 5 à 7. Bienvenue à tous !

CHEVALIERS DE COLOMB

Saint-Pacôme et Saint-Gabriel - Conseil 10086
POULET B.B.Q. Les Chevaliers de Colomb - Conseil 10086, vous invitent à un poulet B.B.Q. à emporter. Date : le dimanche 16 mars 2025 de 16h30 à 18h30. Lieu : la salle municipale de Saint-Pacôme. Prix : \$21.

Bienvenue à tous. Pour avoir des billets, appelez Donald Emond (418-308-0672).

Saint-Roch-des-Aulnaies - Conseil 10116

DÉJEUNER COMMUNAUTAIRE. Les Chevaliers de Colomb du Conseil 10116, vous invitent à un déjeuner communautaire le dimanche 9 février 2025 de 9h à 12h. Une conférence animée par M. Michel Harvey interviendra à 11h. Lieu : la salle communautaire de Saint-Roch-des-Aulnaies. Prix : 10\$. Vous êtes tous invités à venir fraterniser avec nous.

QUILLES-O-TON. Notre prochaine activité, Quilles-oton, aura lieu le 23 février 2025 à la quillethèque de La Pocatière. 1er tour : 11h à 13h ; 2ème tour : 13h à 15h ; 3ème tour : 15h à 17h.

Pour informations : Marc-André (418 354-2330), Raymond (418 354-2869) Bernard (418 354-2820) Jean-Luc (418 354-2276)

CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Saint-Alexandre

DINER. Le Club des 50 ans et plus de Saint-Alexandre-de-Kamouraska vous invite à son dîner suivi de bingo et danse. Il y aura des tirages à la fin du repas. Date : le mardi le 11 février 2025 à 12h. Lieu : le complexe municipal, 629 route 289, Saint-Alexandre. Prix : 15 \$. Pour information : Réjeanne (418-495-2176) ou Béatrice (418-495-1153 / 418-495-5364.)

SOIRÉE DANSANTE. Le Club des 50 ans et plus de Saint-Alexandre-de-Kamouraska vous invite à une soirée dansante avec la musique d'Éric Boucher. Un goûter sera servi durant la soirée. Date : le vendredi 28 février 2025 à 8h. Lieu : le complexe municipal, 629 route 289, Saint-Alexandre. Prix : 5 \$. Pour information : Réjeanne (418-495-2176) ou Béatrice (418-495-1153 / 418-495-5364.) Vous êtes tous les bienvenus.

Saint-Pascal

DÎNER MENSUEL. Le club des 50 ans et plus vous invite à son dîner mensuel. Date : le jeudi 20 février 2025 à 11 h. Lieu : Resto de la Montagne 2.0. Au menu : potage, tournedos de poulet sauce BBQ, dessert, café. Prix : \$17.00 taxes incluses (pourboire non compris). Bienvenue à tous. Pour inscription : Lucie (418-492-7574) ou Nicole (418-308-0563)

FORMATION. Le club des 50 ans et plus vous invite à une rencontre avec Mme Tougas, de la Caisse Populaire, pour apprendre à utiliser le numérique pour gérer nos choses. Date : le mardi 11 février 2025 à 13h. Lieu : le Centre femmes, sur le boulevard Hébert. Entrée gratuite. Pour assister à la formation, réserver au 418-308-0563 (Nicole Despatis)

CLUB LIONS

Saint-Pascal

CORRECTION - SOUPER CRABE. Le souper crabe des Lions de St-Pascal (formule à emporter) se tiendra le samedi 19 avril contrairement au 26 avril tel qu'annoncé précédemment.

CLUB RAYON D'OR

Sainte-Hélène

DÎNER MENSUEL. Notre prochain dîner mensuel aura lieu au local, le jeudi 6 février 2025 à midi, suivi de notre Bingo. Nous vous invitons à porter du rouge (foulard, vêtement, parure en tout genre) pour souligner la St-Valentin. Les réservations sont obligatoires. Pour informations : Diane (418-492-5371) ou Jocelyne (418-492-7171)

VIE ACTIVE. Nos activités de vie active, se poursuivent tous les mardis à 13h30, au local. Nous vous offrons ensuite un café-jeux. Plaisir et divertissement sont au programme.

LES ALCOOLIQUES ANONYMES

Saint-Pascal

Si vous voulez arrêter de boire et vous ne le pouvez pas, nous pouvons vous aider. Informations au 418 867-3030, www.aa.org.

LES GROUPES

FAMILIAUX AL-ANON

Que pouvez-vous faire lorsqu'un de vos proches boit trop ? Al-anon-alateen-quebec-est.ca, tél.: 1-844-725-2666.

NARCOTIQUES ANONYMES

-La Pocatière

Groupe Revivre. Réunion tous les jeudis de 19h30 à 21h00, au 203, 4e avenue Painchaud. Entrée principale, puis salle en haut à droite,

-Rivière-du-Loup

Groupe Courage. Réunion tous les dimanches de 19h30 à 21h00, à l'Unité Domrémy, 4 rue de Gaspé. Entrée principale.

CANADA
 PROVINCE DE QUÉBEC
 MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE L'ISLET



AVIS D'INTENTION DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la personne morale **Société de développement de la région de L'Islet**, ayant son siège social au 34 A, rue Fortin, Saint-Jean-Port-Joli (Québec) G0R 3G0, demandera au Registraire des Entreprises du Québec la permission de se dissoudre.

Donné à Saint-Jean-Port-Joli, ce 1^{er} jour de février 2025.

René Laverdière,
 Président

1123E0525

PROVINCE DE QUÉBEC
 MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
 DE COMTÉ DE KAMOURASKA



AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES

TRANSPORT DES CONTENEURS ET DES MATIÈRES ET TRAITEMENT DES MATIÈRES DES ÉCOCENTRES

La municipalité régionale de comté (MRC) de Kamouraska, ayant ses bureaux à Saint-Pascal, demande des soumissions pour le transport des conteneurs et des matières et le traitement des matières des écocentres situés sur le territoire de la MRC.

DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES

Les soumissionnaires peuvent se procurer les documents d'appel d'offres par le biais du système électronique d'appel d'offres (SEAO) accessible à l'adresse Internet suivante www.seao.gouv.qc.ca en payant les coûts prévus.

CONDITIONS DE SOUMISSION

Seules sont autorisées à soumissionner les personnes, sociétés ou personnes morales (compagnies) ayant leur principale place d'affaires au Québec ou lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, dans une province ou un territoire visé par cet accord. Le présent contrat est assujéti à l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO), à l'Accord de libre-échange canadien (ALEC) et à l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG).

Les soumissions doivent être faites sur la formule de soumission fournie avec le devis d'appel d'offres et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant égal à dix pour cent (10 %) du montant total de la soumission incluant les taxes applicables. Cette garantie de soumission peut être sous forme de chèque visé fait à l'ordre de la MRC de Kamouraska ou sous forme de cautionnement de soumission émis en faveur de la MRC par une compagnie d'assurance autorisée à se porter caution.

RÉCEPTION ET OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions et tous les documents s'y rapportant doivent être reçus aux bureaux de la MRC de Kamouraska, au 235, rue Rochette, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0, **au plus tard le 5 mars 2025 à 11 h**, heure en vigueur localement, dans des enveloppes cachetées et adressées à l'attention de madame Catherine Langlois, directrice générale et greffière-trésorière, et portant la mention : « Soumission – Transport des conteneurs et des matières et traitement des matières des écocentres ».

Les soumissions seront ouvertes publiquement à l'endroit et à la date indiqués ci-dessus, immédiatement après l'heure limite de réception des soumissions.

La MRC de Kamouraska ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. La MRC de Kamouraska ne sera passible en outre d'aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires à la suite de telles décisions.

Donné à Saint-Pascal, ce 30^e jour du mois de janvier 2025.

La directrice générale et greffière-trésorière,
 Catherine Langlois

0620H0525

La Pocatière DEMANDE DE PRIX

RAMASSAGE DE MATIÈRES RÉSIDUELLES SUR DIVERS SITES – 2025

La Ville de La Pocatière est à la recherche d'une personne qui effectuera le ramassage des déchets et de la récupération, ainsi que le nettoyage des environs des poubelles, aux emplacements mentionnés dans le devis.

Entre autres travaux, l'adjudicataire effectuera quotidiennement une ou deux visites à la Maison du Kamouraska ainsi qu'à la halte routière de l'avenue de la Grande-Anse, en période estivale surtout. Il devra également effectuer le ramassage de matières résiduelles (déchets et récupération) des poubelles disposées le long du circuit de marche « À pied, à vélo, ville active », sur une base hebdomadaire.

La période à couvrir pour ce contrat est du 1^{er} mars 2025 au 28 février 2026.

Pour obtenir le devis technique et le formulaire de demande de prix, les personnes intéressées devront s'adresser à M^{me} Yolaine Lévesque, 412, 9^e Rue, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0, en personne, par téléphone (au 418 856-3394, poste 1101), par la poste au 412, 9^e Rue, La Pocatière, G0R 1Z0, par télécopieur (au 418 856-5465) ou par courrier électronique à l'adresse yolaine.levésque@lapocatiere.ca

Les offres de prix devront être reçues à la Ville **avant 11 h, le 18 février 2025.**

Chantale Guy, greffière par intérim
 Le 29 janvier 2025

0343E0525-2

Les Seigneurs de La Pocatière consolident leur première place au classement

Le vendredi 24 janvier, les Seigneurs de La Pocatière étaient de passage au Centre Bombardier pour affronter les Prédateurs du Témiscouata. Avec le sommet du classement du circuit KRTB en jeu, l'équipe locale a su tirer son épingle du jeu, l'emportant 5 à 2, et conservant du même souffle sa position de tête.

La défensive des Seigneurs a joué un rôle clé dans cette victoire, freinant les assauts adverses tout au long de la rencontre. Côté offensif, plusieurs joueurs se sont démarqués. Frédéric Ancitil et Hubert Tremblay ont chacun inscrit leur premier

but de la saison, tandis que le vétéran Norbert Roy, venu en renfort, a lui aussi trouvé le fond du filet pour la première fois cette année.

Pierre Lambert, à son deuxième match dans le circuit sénior, a marqué son tout

premier but dans cette ligue, marquant un moment fort de la rencontre. Enfin, Gabriel Lizotte a scellé la victoire avec son 14^e but de la saison, un filet d'assurance qui a confirmé la supériorité des locaux.

Source : Circuit sénior KRTB



NOUVEAU : PAIEMENT MASTERCARD DISPONIBLE

Petites annonces

PAYABLES AVANT LA PARUTION

Porté à votre compte VISA ou Mastercard, en argent ou par chèque à l'ordre du Journal Le Placoteux

TARIFICATION

Parution (20 mots) 9,00\$
Parution encadrée 15,00\$
Mots additionnels 0,25\$

TARIFICATION (SUITE)

Prière (max. 20 mots) 9,00\$
Prière longue 18,00\$
Prière avec image 23,00\$

Heure de tombée : mercredi 16 h 30
Par téléphone : 418 492-2706, poste 101
Sans frais : 1 855 492-2706
Télé. : 1 855 492 9706
Par courriel : petitesannonces@leplacoteux.com
Par la poste ou à nos bureaux :
409, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

PROMOTION - 20\$ / 3 SEMAINES*

*3 semaines consécutives, annonces identiques de 20 mots et moins, taxes incluses.

ASTROLOGIE

Découvrez les talents exceptionnels de la voyante Ana. Lectures précises, conseils éclairants, guidance spirituelle et révélations surprenantes. 3 décennies d'expérience. Consultations privées, réponses précises et datées au 450-309-0125

RENCONTRES

CONTACTS directs et rencontres sur le service #1 au Québec ! Conversations, rencontres inattendues, des aventures inoubliables vous attendent. Goûtez la différence ! Appelez le 438-899-7001 pour les écouter, leur parler, ou, depuis votre cellulaire faites le #(carré)6920. (des frais peuvent s'appliquer). L'aventure est au bout de la ligne. www.lesseductrices.ca

AUTOMOBILES / MOTORISÉS

MOTONEIGE. À vendre. Motoneige Polaris IQ Turbo LX 2013. 13971 miles. Bonne condition. Avec toile. 3200\$. Pour informations : 418 247-7420 (17/02)

VENTE DE GARAGE

L'ISLET. Vente de garage intérieur. Manteaux, chandails, bottes, bijoux et bibelots. Pour informations : 418 241-9735 (10/02)

ENTREPOSAGE

Saint-Pascal. Entreposage meubles, au mois ou pour une saison. Contacter Marco 1-418-261-6811. (inf)

DIVERS À VENDRE

DISTRIBUTEUR ASPIRATEURS reconditionnés de marques réputées. Réparation de toutes marques. Pièces et accessoires d'aspirateurs de marque Electrolux. 418 498-2575 (03/02)

LOCAL COMMERCIAL À LOUER

Saint-Pascal. Espaces commerciaux, au 197, route 230 Ouest : divers espaces bureaux au 1^e et 2^e étage. Contacter Marco 1-418-261-6811. (inf)

Pliage - Recouvrement
Moules de tôle
Tôles à toitures à l'ancienne

FERBLANTERIE DE L'EST INC.
les **Bardeaux TM**
REVÊTEMENT
Tél.: 418 492-1384
Télé.: 418 492-6432
Cell.: 418 860-6432
260, RUE VARIN, SAINT-PASCAL

Gaëtan Ouellet, prop. 333510724

GICLEURS PIERRE PLOURDE
Votre partenaire de confiance contre les incendies

SPÉCIALITÉS : GICLEURS ET PLOMBERIE
98, rue Voisine, Sainte-Hélène de Kamouraska (Québec) G0L 3J0
pplourde@gicleursplourde.com 756410624

Tél. : 418 492-9889 • Téléc. : 418 492-9031 • Cell. : 418 894-2358

CIVITIQ
Corporation des meilleurs mécaniciens en logothérapie du Québec • R.B.Q. : 5194-7923-01

Roma Alternateurs et Démarreurs
MÉCANIQUE GÉNÉRALE

SPÉCIALITÉS :
- Alternateurs et démarreurs (vente de neufs et réusinés)
- Moteur électrique - Pompe - Outillage
- Ventes de batteries INTERSTATE

INTERSTATE BATTERIES

151, Route 132, La Pocatière
418 856-6210 • 1 800 530-6210
altdem_roma@hotmail.com 409710624

LEMIEUX
LOCATION

LOCATION DE VÉHICULE, CAMION,
CUBE REMORQUE OUVERTE OU FERMÉE
418.856.2824 079310624

STATISTIQUES DE LA SEMAINE du 23 au 29 janvier 2025

WWW.QUILLESSTPASCAL.CA

OLIVIER KAMOURASKA | CHRYSLER

255, av. Patry, Saint-Pascal, (autoroute 20, sortie 465)
418 492-3432 • 1 800 363-3432

www.olivierkamouraskachrysler.com

SERVICE :
Du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h
Ventes :
Lundi et mardi, de 8 h à 18 h
Mercredi et jeudi, de 8 h à 20 h
Vendredi, de 8 h à 18 h

Mardi 19 h

CLASSEMENT DES ÉQUIPES (COMMANDITAIRES).....POINTS

1 ^{er} (1) Motel des Mariniers	142,8
2 ^e (2) LD Auto	121,5
3 ^e (3) Mallette	118,5
4 ^e (5) Équipement Patrick Bérubé	105
5 ^e (7) Alimentation L Dubé	101,8
6 ^e (8) CarrXpert St-Pascal	101
7 ^e (4) Le Roy du déneigement	91
8 ^e (6) Transpro BSL	79,5

PLUS HAUTS SIMPLES DE LA SEMAINE

1 ^{er} Patrice Levesque, Motel des Mariniers	244
2 ^e Emile Jean, LD Auto	244
3 ^e Denis Pelletier, Alimentation L Dubé	243

PLUS HAUTS TRIPLES DE LA SEMAINE

1 ^{er} Patrice Levesque, Motel des Mariniers	687
2 ^e Emile Jean, LD Auto	666
3 ^e Gino Bérubé, Mallette	663

VENDREDI 19 H : TRANSPORT GABRIEL LEBRUN & FILS

PHSM Marius Ouellet	296
PHSM Bertin Plourde	277
PHSM Irenée Bouchard	244
PHTM Marius Ouellet	777

SAMEDI 10 H : INSTALLATION DE CHEMINÉES PATRICE LEVESQUE

PHSF Laurence Côté	164
PHSM Jasmin Turmel	198
PHSM Jean Côté	139
PHTM Xavier Lizotte	273

LIGUE ÉLITE MAXI SAINT-PASCAL Jeudi 20 h

maxi Saint-Pascal

501, av. Patry, Saint-Pascal

CLASSEMENT DES ÉQUIPES (COMMANDITAIRES).....POINTS

1 ^{er} (08) CarrXpert St-Pascal	52
2 ^e (04) Boutique du jouet	37
3 ^e (02) Elite Transmission	36
4 ^e (07) Carrefour du camion RDL	35,5
5 ^e (01) Porte Multy	33
6 ^e (06) Remorquage 2000	29
7 ^e (03) Bar Iberville	25
8 ^e (05) Botanix	22,5

DIMANCHE 19 H : ENTREPRISE DORIS PELLETIER

PHSM Tommy St-Pierre	218
PHSM Yves Beaulieu	212
PHSM Simon Blackburn	212
PHTM Yves Beaulieu	591

LUNDI 13 H : RESTAURANT LA MONTAGNE

PHSF Lise Michaud	177
PHSM Jean-Cyr Caron	234
PHSM Guy Pettigrew	207
PHTM Jean-Cyr Caron	589

PLUS HAUTS SIMPLES DE LA SEMAINE

1 ^{er} Cedric Lizotte, Porte Multy	279
2 ^e André Leblanc, Bar Iberville	258
3 ^e Jean-Yves Desrosiers, CarrXpert St-Pascal	245

PLUS HAUTS TRIPLES DE LA SEMAINE

1 ^{er} Cedric Lizotte, Porte Multy	783
2 ^e André Leblanc, Bar Iberville	683
3 ^e Yoann Dionne, Boutique du jouet	679

LUNDI 19 H : LES PUIITS ARTÉSIENS C.G. THÉRIAULT

PHSF Diane St-Pierre	213
PHSM Patrice Levesque	246
PHTM Patrice Levesque	655
PHTM Michel Pelletier	651

LUNDI 21 H : SAM (SERVICES AGRO-MÉCANIQUE)

PHSF Nancy Moreau	175
PHSM Laurian Drapeau	264
PHTM Laurian Drapeau	655
PHTM Christian Levesque	610

EXPLOITS DE LA SEMAINE

FAMILIPIX R. PARADIS ET M. PELLETIER INC - FEMMES

PHSF ... Brigitte Landry	206 moy. 155
--------------------------	--------------

ALIMENTS LUDO - HOMMES

PHSM ..Marius Ouellet	296 moy. 206
.....Yvan Caron	298 moy. 203
.....Simon Blackburn	212 moy. 116
.....Bertin Plourde	277 moy. 186
.....Irenée Bouchard	244 moy. 163
.....Samuel Lajoie	222 moy. 148
.....Ghislain Madore	221 moy. 147
.....Sylvain St-Denis	253 moy. 184
.....Richard Marquis	229 moy. 161
.....Mario Dubé	233 moy. 168
.....Laurian Drapeau	264 moy. 200
.....Christian Drapeau	233 moy. 169
.....Jean-Cyr Caron	234 moy. 173
.....Alexandre Dumais	235 moy. 176
.....Serge Goulet	226 moy. 167
.....Jean-Guy Ouellet	220 moy. 161
PHTM ..Marius Ouellet	777 moy. 206
.....Jonathan Dubé	658 moy. 183
.....Christian Levesque	610 moy. 169

MARDI 13 H : EXCAVATION YVAN PELLETIER

PHSF Hélène Garon	196
PHTF Lyne Dumont	547
PHTM André Nadeau	621
PHTM Gaetan Courcy	596

MERCREDI 13 H : MAXI SAINT-PASCAL

PHSF Simonne Dumont	171
PHSM Sylvain St-Denis	253
PHSM Régis Blier	205
PHTM André Nadeau	619

PLUS HAUTS TRIPLES DE LA SEMAINE

1 ^{er} Cedric Lizotte, Porte Multy	783
2 ^e André Leblanc, Bar Iberville	683
3 ^e Yoann Dionne, Boutique du jouet	679

CARQUEST 219, avenue Rochette
Saint-Pascal
418 492-2704

PIÈCES D'AUTOS

vous présente
L'ÉTOILE DE LA SEMAINE
MARIUS OUELLET
SIMPLE 296
TRIPLE 777

072410525

VISITEZ LE SITE WEB POUR PLUS D'INFOS SUR LES DIFFÉRENTS FORFAITS RÉSERVATION 418 492-2146

umano**medical** embauche

POSTES USINE

Opérateur d'usine-assembleur (jour-soir)

Opérateur usine-fabrication (jour-soir)

Poste de jour : 24,73\$

Poste de soir : 24,73\$ + prime de soir de 2,15\$

POSTES BUREAU

Contrôleur adjoint

Électromécanicien de soir



La vie chez Umano Medical :

Profitez d'un climat de confiance et d'une ambiance de travail où le plaisir et la collaboration sont une priorité. Découvrez une entreprise à dimension humaine et des équipes dynamiques.

- Équilibre travail-vie personnelle
- 7 jours de congé payé pendant la période des Fêtes
- Régime d'épargne-retraite versée par l'employeur
- Dîner d'accueil avec les co-présidents
- Carte de fête avec cadeau remis par nos co-présidents le mois de ton anniversaire
- Fête familiale l'été avec foodtruck, band de musique, activités pour enfants et plus encore
- Assurance groupe dès le début de l'emploi
- Programme d'aide aux employés avec accès entièrement gratuit à la télémédecine
- Programme de formation et de développement individuel axé sur vos points forts
- Un club social actif avec des thèmes variés tout au long de l'année
- Salle de sport disponible en tout temps
- Espace de cafétéria complètement rénové

Visitez notre site carrière pour postuler
<https://carrieres.umanomedical.com/fr-ca/carriere/offres-emploi/>